

N° 141 - 6 Août 1933.

1 fr.

Tous les Dimanches.

POLICE MAGAZINE

Triquarde



C'est un sort lamentable que celui des femmes interdites de séjour, les « Triquardes ». En un reportage émouvant, CHRISTIANE HUBERT montre, pages 8 et 9, quelle existence mènent ces infortunées.

A HUIS CLOS — causes salées —

Un amateur éclairé.

L'Article 334 du code pénal réprime assez vigoureusement le délit de proxénétisme si la preuve pouvait être apportée avec toutes les garanties nécessaires, lors de l'instruction ou des débats.

Malheureusement, si les textes sont sévères au sujet de la condamnation à infliger, ils le sont tout autant en ce qui concerne la certitude que le juge doit avoir pour frapper.

Un souteneur qui n'est pas pincé — et à plusieurs reprises — la main dans le sac... de sa dame est inattaquable. L'aveu ou la dénonciation de sa régulière, les témoignages même sont insuffisants.

Une matrone, de son côté, a tous les droits sur celle qu'elle exploite. Qu'elle fasse « travailler » plusieurs filles en « maison » ou se contente d'en surveiller une seule opérant sur le trottoir, cette brave femme, du moment que sa protégée est majeure, est aussi « tabou » que l'idole des Océaniens.

La loi est conciliante et pleine de galanterie en matière d'amour vénal.

Il n'y a que la police des mœurs qui manque d'usages.

Mais, si le législateur a de l'indulgence pour les profiteurs de la volupté-marchandise, il l'oublie sans faiblesse quand un autre délit vient se greffer sur celui qu'il a tant de répugnance à atteindre.

M. de H..., noble vieillard, célibataire et amateur de fruits verts, réclame au tribunal justice dans un procès assez scandaleux.

N'était la frousse que ce brave septuagénaire a pu connaître depuis le jour où des menaces effroyables lui ont été faites pour « détournement de mineure », il aurait sans doute abandonné son droit et continué à « les lâcher » au fur et à mesure des demandes réitérées à lui faites par un honnorable marchand de chair humaine jamais rassasié.

Il y a pourtant des limites à tout, y compris la fortune et l'image du sang-froid.

De H... est prié d'exposer son affaire au banc des plaignants, tandis qu'à celui de l'infamie, dame Puth (c'est un nom emprunté), flanquée de la demoiselle Roland Z..., la soi-disant mineure en cause, écoutent d'une oreille inquiète :

— J'avais rencontré, déclare le vieux monsieur, sur le boulevard des Capucines, un soir de mai dernier, une personne qui me proposait de me faire connaître une « jeunesse ». Bien que ces sortes de propositions soient souvent de haute fantaisie, je m'édicai à suivre cette procureuse qui m'emmène dans une maison de la rue des Mathurins. Là, après m'avoir fait commander duchampagne — très cher et très mauvais — et s'être entendue avec moi sur les conditions, elle sortit pour revenir bientôt accompagnée de la jeune fille dont elle m'avait vanté le charme et la fraîcheur...

— Il s'agit bien des deux femmes qui sont au banc des prévenus ? questionne le président, pour permettre à M. de H... de retrouver son assurance défaillante.

— Sans aucun doute, reprend le vieillard. Certes le vêtement de la plus jeune est différent. Lorsque je fis sa connaissance, elle portait un sarrat noir d'écolière, et sa coiffure n'avait point cet arrangement. Bref, je passai quelques instants auprès d'elle, puis je la quittai en promettant de revenir le surlendemain, puisque sa « tante », y consentait.

— Par quatre fois, je renouvelai ainsi mes visites, toujours ponctuées de cadeaux en argent assez élevés.

— Et j'en'y pensai plus, quand, las de ces divertissements que je me reprochais, une existence moins mouvementée devint la mienne...

Comment ces femmes apprirent-elles mon nom et mon adresse ? Je l'ignore encore. Elles n'ont jamais voulu le dire, ou plutôt elles ont prétendu m'avoir fait rechercher par une agence de police privée — ce qui me semble bien au-dessus de leurs moyens, et je suis plutôt tenté de croire qu'elles m'ont tout simplement subtilisé une carte de visite. Toujours est-il qu'un matin, c'était au début de juillet, je vis arriver chez moi la dame Puth. Elle avait un air fort courroucé, des menaces plein la bouche, enfin un vêtement d'une telle extravagance que je fus tout de suite assez ennuyé de cette visite inopinée, à cause de mes domestiques.

— Madame me dit avoir été très surprise en ne me voyant pas revenir, surtout après ce que j'avais fait.

— Et... comme je m'étonnais, elle mit les points sur les i, m'apprenant que j'avais abusé de la candeur de sa nièce. Celle-ci, perdue de réputation, bouleversée de la

faute commise par moi (et aussi par elle... n'est-ce pas ?), se trouvait alitée, près de dépit, etc. Enfin, on venait m'enjoindre de réparer mon ignominie.

— Je remis à la tante irascible mille francs et la renvoyai avec de bonnes paroles, mais sans me faire une idée exacte de tout cela. Trois jours plus tard, elle revenait, aimable cette fois, bien que ferme. Elle m'apprit que sa nièce devait être enceinte de mes œuvres. Je lâchai deux mille cinq cents francs et pensai avec une certaine inquiétude aux suites de ma maladresse.

— Ce ne fut qu'après avoir été délesté de plus de quinze mille francs, par différentes sommations, toujours empreintes de dangers exceptionnels suspendus sur ma tête — et notez-le bien, monsieur le Président — sans avoir pu jamais être remis en présence de la jeune personne, que je me décidai à consulter un homme d'affaires.

— Celui-ci se mit en campagne aussitôt. Le surlendemain, il m'annonçait que la fille Roland Z... n'était pas la nièce de la dame Puth, qu'elle était âgée de vingt-quatre ans et trois mois, et exerçait sous le contrôle de sa protectrice le fructueux métier de fille d'amour.

Nanti de ces renseignements, M. de H... n'aurait, sans aucun doute, pas donné suite à son aventure si les deux fléchées coquines n'étaient revenues à la charge. Devant leurs menaces, leurs injures — car, en désespoir de cause, la « petite fille » intervint à son tour — il se décida à les faire arrêter, au moyen du procédé classique de l'inspecteur de police dissimulé derrière une porte.

Inutile de dire que ces dames n'acceptent pas la thèse de M. de H...
Selon elles, cet infâme suborneur a fait tout seul la connaissance de Roland, fille honnête, puisqu'elle n'est pas en carte. On ne peut cacher son âge, mais si Mme Puth n'est pas sa tante par degré de parenté, elle se prétend sa marraine et n'entend point qu'on suspecte ce point d'histoire.

Enfin, elle triomphe en prouvant que sa « Roland » est bel et bien en état de grossesse constatée par les médecins du Dépot eux-mêmes, et ceux de Saint-Lazare également.

— Oui, mais, observe M. de H... il n'y a pas concordance d'époque...

Le bonhomme aime mieux ce genre de dénégation que l'aveu d'une impossibilité d'un genre différent.

Que cette illusion lui reste.

Il triompe d'ailleurs sur toute la ligne, en obtenant la condamnation des deux femmes, qui iront pendant quelques mois se nourrir de féculents et de farineux aux dépens du contribuable. Tous les moutons ne se laissent pas tondre sans crier.

J. C.

Les exploits de Samy, la longue carabine.

Le nombre des cinémas parisiens est exactement recensé. Exactement ? Il y en est tout de même un de plus que le chiffre officiel. Ou plutôt il en était un... Car la décision de justice qui vient d'intervenir a porté le coup fatal à cet établissement spécial et d'ailleurs clandestin.

Dans une maison proche de Montmartre, qui se signalait à l'attention publique par des fenêtres closes et par des portes facilement ouvertes, il y avait, au nombre des plaisirs offerts à la clientèle, des projections cinématographiques.

Les représentations n'étaient pas longues. Elles précédétaient ordinairement d'autres scènes d'une réalité plus vivante, et, si l'on peut dire, plus palpable. Et même, elles les préparaient.

Pourquoi, comment une dénonciation parvint-elle jusqu'à la préfecture ? N'impose-t-il pas de faire une enquête ?

Un jour, un monsieur d'aspect fort aimable, monta — l'établissement est au troisième étage — et sur le palier, devant la porte, son pas fit, selon le mécanisme ingénieux de la demeure, retentir la sonnette. Une accorte sous-maitresse ouvrit l'huis. Le monsieur entra, accepta le champaigne qui lui était proposé. Il en accepta également le tarif.

Il s'installa, avec d'autres visiteurs, parmi l'obscurité, dans un confortable siège, devant un écran sur lequel se projeta bientôt un film animé, muet cependant, et qui avait comme titre *Les exploits de Samy, la longue carabine*.

Il assista jusqu'au bout à la représentation. Et au moment où la directrice de l'établissement, avec un sourire étincelant, proposait à ces messieurs de continuer la distraction sous une forme plus vraie, il l'aborda courtoisement et lui dit avec une discréction préemptoire :

— Madame, je suis le commissaire de police.

C'est ainsi que devant la XVI^e Chambre, avec la gravité du témoin, le magistrat contact aux juges les péripéties de sa mission.

— Messieurs, j'ai dû, par devoir professionnel, assister d'un bout à l'autre à la représentation de ce film. Je dois dire d'abord qu'il était public, puisque toute personne qui franchissait le seuil de la demeure était conviée à s'asseoir devant l'écran et à suivre les péripéties du film.

— Pouvez-vous, demande le président, préciser devant le tribunal le détail, sinon l'essentiel, de cette production ?

— Je crois qu'il est nécessaire, en ce cas, d'ordonner le huis-clos que je requiers, fit opportunément remarquer le substitut d'audience.

Dans la salle devenue vide, à l'exception des avocats, de quelques avocates et des représentants de la presse, le commissaire de police continua sa déposition :

— *Les exploits de Samy, la longue carabine* ne constituent pas, comme ce titre pourrait le faire croire, des épisodes de la vie des Peaux-Rouges. Samy la longue carabine ne doit son nom qu'à des qualités très particulières physiques et non morales. Ou plutôt immorales. Qualités sur lesquelles je n'ai pas besoin de m'expliquer davantage et que le tribunal comprend, je pense, à demi-mot. Les aventures que la conformation spéciale du héros du film lui valent ne méritent pas non plus d'être plus longuement relatées. C'est de la pornographie à la fois la plus précise, la plus répugnante et la plus basse.

— A ce moment, Mme L..., l'avocat de la prévenue principale, Mme Flore D..., pose la question suivante :

— Est-il à la connaissance de Monsieur le commissaire de police que dans toutes les maisons galantes de la capitale une estrade est réservée à des tableaux vivants qui sont présentés par les dames de la maison ? Monsieur le commissaire de police sait-il que ces tableaux vivants sont animés ? En connaît-il la nature ? Comment explique-t-il qu'ils soient tolérés ? Comment peut-on prétendre que l'image peut constituer un délit plutôt que la réalité ?

— Je sais tout cela, dit le commissaire de police avec sagacité. Je n'ai pas quant à moi à apprécier les faits. Qu'un tableau vivant pornographique constitue un outrage public à la pudeur aussi bien... ou même mieux qu'une scène cinématographique, ceci n'est point mon affaire. Je suis ici comme témoin, pour répéter ce que j'ai vu. C'est ce que je fais. Le tribunal appréciera :

L'interrogatoire de Mme Flore D... ne manque pas de piquant.

— Ou vous étiez-vous procuré ce film

— Je l'avais acheté, monsieur le président. Je ne suis pour rien dans sa composition. Je ne connais absolument rien à l'art cinématographique. Je l'ai acheté à monsieur Ixem ici présent à mes côtés.

M. Ixem, en effet, est poursuivi dans la même affaire. Il s'explique aussitôt :

Monsieur le président, je ne suis qu'un intermédiaire, je ne connais même pas le film que j'ai vendu. Je ne l'ai jamais vu. Il m'a été recommandé et procuré par son éditeur. M. Frodjeskine.

M. Frodjeskine, qui porte un front chauve et des lunettes, est assis sur le même banc que ses coinculpés.

M. Frodjeskine, avait établi en banlieue, dans un environnement de Versailles, un studio très particulier. Ce studio consistait en une villa et en un appareil de prise de vues. Dans un salon ou dans le jardin, on tournait les scènes des films spéciaux qui d'ail-

leurs étaient toujours à peu près les mêmes et qui étaient exclusivement réservés à un usage clandestin. Les principaux clients étaient les tenanciers de maisons closes qui réservaient ces films à leur clientèle.

M. Frodjeskine, qui d'ailleurs parle assez difficilement le français, ne peut tenter de défense efficace. Il invoque vaguement la crise du cinéma en qualité de circonstance atténuante. Mais sa principale excuse est assez inattendue.

— Mon film, dit-il, est beaucoup moins pornographique qu'il n'en a l'air. En effet, les appâts particuliers, et notamment l'avantage exceptionnel qui justifie le titre de mon œuvre, étaient artificiels. C'était des appâts si l'on peut dire postiches, en carton pâte et adaptés sur les personnages.

Un grand garçon maigre, Joachim Kerru, opine du bonnet. C'est lui qui jouait le personnage principal. Avec modestie, il reconnaît qu'il avait triché et il ne prétend point avoir mérité réellement le titre dont il était le héros usurpé.

Après un réquisitoire dont la sévérité se dissimule sous l'esprit, des plai et les savantes essaient d'éviter les responsabilités.

Mme Flore n'a fait que ce que font toutes les tenancières de maisons particulières. Elle en a même fait un peu moins puisqu'elle représentait par l'image ce que tant d'autres représentent en réalité sans connaître les foudres de la justice.

M. Ixem n'a été qu'un intermédiaire peut-être de bonne foi.

M. Frodjeskine est un metteur en scène qui ne manque pas de talent, mais qui n'a pu se révéler malheureusement que dans des œuvres indignes de lui.

Quant à Kerru, c'est un vague comparse qui a gagné sa vie comme il l'a pu. Malheureusement, il a encouru déjà deux peines pour escroquerie et outrage à la pudeur.

Le tribunal ne se montre pas inexorable. Trois mois de prison à Mme Flore, dont l'établissement sera fermé. Ceci, sans doute, est la peine la plus grave. Un mois à l'intermédiaire Ixem. Deux ans à Frodjeskine, qui sera expulsé à l'expiration de sa peine. Six mois à Kerru, dont l'avenir cinématographique est de ce fait retardé et peut-être compromis.

Le film *Samy, la longue carabine* est en outre saisi et le jugement ordonne qu'il devra être détruit. C'est une œuvre qui, d'ailleurs, n'aurait certainement jamais figuré sur les écrans parisiens.

M. S.

On m'a volé mon pardessus !...



Cette exclamaction, que poussent parfois certains clients des hôtels, des restaurants ou des cafés, — et ce n'est pas toujours à tort qu'ils se lamentent ainsi — cette exclamaction, on ne l'entendra plus si tous les établissements publics adoptent l'invention récente que l'on est en train d'expérimenter à Berlin.

Ce portemanteau automatique, qui porte le nom de « Westruma », défile, dit-on, les voleurs les plus adroits.

Lorsqu'un client entre, par exemple, dans un restaurant, il suspend son pardessus, son chapeau, son parapluie à des griffes spéciales, jette une pièce de 10 pfennigs dans une fente, actionne une manette et reçoit une petite clef. Dès lors, il sera le seul, grâce à cette clef, à pouvoir reprendre son bien. A tout autre, le Westruma refusera de lâcher prise. L'industrie des beaux manteaux de fourrure à bon marché est sérieusement menacée si cet appareil se commercialise un peu partout. (W. W.)

Direction - Administration - Rédaction
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)
Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an...	65 fr.
	Six mois...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

MATRICULE

46.635

Drame à l'Enfant Perdu.

mot que l'Histoire prononça par la bouche du général Cambonne roula le silence du phare. Du bas de la colline un homme lança :

— Il ne pourra pas, répéta, en écho, l'homme d'en-haut.

Puis il ajouta :

— Monte, Robert, qu'on « voie » à voir.

Pesamment Robert monta. La situation, d'ailleurs, ne demandait pas de longues paraboles. Il n'y avait qu'une solution : hisser le drapeau de détresse pour demander les secours de Cayenne. Quelques minutes plus tard, les trois couleurs flottaient à la pointe de l'Enfant Perdu et les deux hommes, côté à côté, fouillaient du regard l'océan, avec l'espoir d'y voir pointer les mâts ou la fumée d'un navire. Mais de tous côtés la mer, une mer d'avril, agitée de mauvais spasmes, s'étendait jusqu'à l'horizon.

Bast ! conclut Job en crachant par-dessus la rambarde, pour une nuit, les bateaux se passeront de chandelle. C'est pas ça qui m'empêchera d'aller à la pêche, ni toi de confectionner la tambouille !

**

On était alors au 1^{er} mai 1929. Depuis le 1^{er} avril, les deux gardiens du phare attendaient que le bateau-pilote de Cayenne, distante de huit milles, vint, comme tous les mois, leur apporter leurs vivres. Depuis le début de mars, déjà, les deux hommes se trouvaient enfermés dans leur cylindre de pierre, contrairement au règlement qui veut que l'effectif soit de trois gardiens ; mais l'un d'eux était tombé malade et le bateau-pilote l'avait emmené vers Cayenne, espérant un supplément de prime, les deux restants n'avaient pas demandé qu'on remplaçât leur compagnon.

Deux gaillards, ces gardiens d'occasion. De Robert, il n'y avait trop rien à dire, sinon que c'était un débrouillard du bagne, connu pour son aptitude à dénicher les « fils » ; mais de Job... Job était peut-être l'un des personnages les plus pittoresques des pénitenciers. Aimant comme pas un la dive bouteille, il ne passait point un seul jour sans se saouler voluptueusement. Quand, chaque soir, on trouvait un homme affalé sur le ventre dans une rue de Cayenne et cuvant son ivresse avec des ronflements paisibles, on pouvait dire, d'avance, sans

se retourner et lui regarder le visage : « Ça, c'est Job... » C'était toujours lui. Comme il ne lui restait plus que quelques mois à subir de ses sept années de travaux forcés, l'administration avait entrepris de le soumettre à une cure de désintoxication en l'envoyant, à l'abri de l'immensité liquide, monter la garde au phare de l'Enfant Perdu. Du jour au lendemain, Job s'était trouvé privé de son pinard ordinaire ; il est juste de dire qu'il ne s'en trouvait point mal et qu'ayant remplacé ce déplorable passe-temps par celui de la pêche et de la chasse aux coquillages, il était devenu le plus scrupuleux des gardiens de phare...

Donc, au début du mois d'avril, le ravitaillement diminuant, les deux hommes hissèrent leur drapeau. Pendant plusieurs jours, le drapeau flotta au long du paratonnerre, vainement ; le bateau-pilote ne répondit pas à ce signal. Job et Robert ne s'en troublèrent point.

Ils savent là-bas que nous ne sommes que deux, pensent-ils, et que nous avons en rabot les vivres du malade. Ils ne se pressent pas, et ils ont raison. Jusqu'au 15 avril, il n'y a pas de péril.

C'était d'ailleurs l'habitude du port de ne pas se montrer exact pour le ravitaillement.

Le 15 avril passa. La saison des pluies approchant, la mer, toujours agitée dans ces parages, devint franchement mauvaise. Jour et nuit, les vagues se mettaient à assailler les roches sur lesquelles était bâti le phare. Les deux gardiens commençaient à se gratter la tête avec une certaine inquiétude.

Tout de même, disaient-ils, maintenant, ils feront bien de se « grouiller ». Nous n'aurons bientôt plus de bois pour allumer notre feu.

Nous prendrons du pétrole ! s'écria Job, philosophe.

C'est ce qu'ils firent, mais, de ce jour, leur provision se mit à décroître rapidement. En même temps les vivres fondaient. Le 21 avril, ils n'avaient plus de pétrole que pour une dizaine de jours, de vivres que pour cinq ou six... Ils hissèrent encore le drapeau. Nul ne répondit.

Le 26 avril, ils mangèrent leur dernière boîte de biscuits, avalèrent leur dernier morceau de lard. Ils n'eurent plus désormais que le produit de la pêche de Job, qui, de plus en plus, devenait chiche ; car la pêche n'était plus facile dans les rochers battus par le flot. Il fallait que le malheureux Job profitât de courtes accalmies pour trouver dans les coins de sable quelques coquillages enfouis.

Le matin du 27, Job montra à Robert la dernière boîte d'allumettes et l'ouvrit. Il n'y avait plus, au fond, qu'un seul petit bâtonnet, leur dernière ressource :

A moins de faire comme les sauvages, dit Robert, nous voilà condamnés à manger froid.

Et le phare ? demanda Robert. Nous ne pourrons plus l'allumer.

Il n'y a qu'un seul moyen : conserver une lampe continuellement.

— Mais nous allons user tout notre pétrole.

— Il nous reste bien encore quelques jours. D'ailleurs, tu sera venu nous secourir.

La maladie commençait à venir, d'autant plus que, souffrant déjà de la faim, les malheureux sentirent diminuer leur résistance physique. Sournoisement, le cafard était né. Tout le jour, désespérément, les deux hommes surveillaient la mer. L'hivernage étant venu, la pluie, maintenant, ne cessait plus de tomber ; de l'aube à la nuit, un voile de grisaille bouchait l'horizon et réduisait le champ visuel en même temps qu'il faisait peser sur les prisonniers de l'Enfant Perdu une lourde mélancolie. Vides de pensée, le visage érasé contre les vitres, que fouettaient rageusement l'eau et le vent, ils attendaient... Verraient-ils enfin surgir de ce brouillard liquide la silhouette trapue du bateau sauveur ?

Au matin du 29, le brutal hurlement d'une sirène les fit lever d'un bond. En même temps ils furent à la vitre de la chambre étroite qui leur servait de dortoir, et leurs deux coeurs sautèrent de joie dans leurs poitrines : à quelques centaines de mètres un navire fendait la mer.

— Le bateau de Saint-Laurent ! cria Robert.

— Il va à Cayenne ! hurla Job.

Et en même temps quatre à quatre, il se jeta dans l'escalier.

Arrivé au haut de la tour, en garçon respectueux des consignes, il commença par adresser au bâtiment les saluts réglementaires ; puis il fit les signaux de détresse. Puis il attendit, anxieux. Allait-on, du bateau, faire attention à sa manœuvre ? Quelques instants plus tard, les deux malheureux poussaient un grand soupir. Le bateau de Saint-Laurent répondait à leur salut. Il n'y avait plus maintenant d'inquiétude possible : le capitaine allait rapporter l'incident à Cayenne ; demain, le bateau-pilote viendrait leur porter secours. Malgré la faim et la fatigue, pour la première fois depuis plusieurs jours, ils dormirent bien cette nuit-là.

Le lendemain passa. Le bateau-pilote ne vint pas...

Le 1^{er} mai, les dernières gouttes de pétrole coulèrent sur les dalles de la plate-forme. Cette nuit-là, le phare resta mort.

— Si un navire passe cette nuit, suggéra Robert, il faudrait pourtant bien lui faire signe, si on allumait un bûcher ?

Heureusement, au pied du phare, une petite baraque se tassait contre la muraille. Ils l'abattirent à coups de hache, montèrent les planches sur la plate-forme, et, ayant construit un bûcher, ils attendirent. Ils guettaient la flamme de leur lampe, tout ce qu'il restait de lumière dans le phare, qui lentement baissait et pâlissait. Si ayant le jour s'éteignait cette flamme suprême, avec quoi allumerait-il leur tas de planches, là-haut, dans le vent et dans la pluie ?... Mais toute la nuit se passa sans qu'ils entendissent la moindre sirène, ni le halètement d'un navire dans l'ombre. Frémissant d'angoisse, ils tournaient dans leur cage, sentant peu à peu la folie leur monter au cerveau, tous leurs sens tendus pour recueillir les bruits du large. L'aube se leva encore sur une mer vide.

Enfin, aux premières heures de la matinée, la lourde carcasse du bateau-pilote apparut au ras des vagues.

— Il était temps, soupira Job.

La fatigue leur enlevait même la force d'être joyeux. D'un œil terne, ils suivirent la manœuvre. Le bateau, en effet, avait toutes les peines du monde à s'approcher des récifs. La mer était démontée et les vagues, en déferlant sur les rochers, menaçaient d'y jeter le bâtiment. Deux fois, trois

Jour et nuit, les vagues se mettaient à assailler les roches sur lesquelles était bâti le phare de l'Enfant Perdu, distante de huit milles de Cayenne.

fois, le bateau-pilote pointa vers le phare ; deux fois, trois fois, la mer le repoussa comme d'un coup de poing géant... Puis, du haut du perchoir dont ils étaient prisonniers, Job et Robert aperçurent le petit navire qui virait de bord ; des hommes, sur le pont, leur firent des signes auxquels ils ne comprprirent rien ; et le bateau-pilote remit le cap sur Cayenne. Immobiles, les deux abandonnés le virent disparaître ; n'ayant pas mangé depuis la veille, ils ne réagissaient même plus.

Et les jours se remirent à passer, interminables. 3 mai, 4 mai, 5 mai... Job et Robert étaient devenus d'une faiblesse extrême. Enfin, au matin du quatrième jour, un sursaut de colère redressa Job, subitement :

— Qu'est-ce qu'ils font donc, s'écria-t-il, ces cochons de la grande terre ? Ils savent tout de même bien que nous allons crever ici !

— Qu'est-ce que tu veux que ça leur fasse ?

— Eh bien ! ça me fait, à moi, que ce sont des dégueulasses ! Et si jamais j'arrive à sortir de cette tour de malheur, je ne me ferai pas faute de leur dire ce que je pense

— Oui, mais tu n'en sortiras pas...

— Ça n'est pas sûr, mon bonhomme. Mourir pour mourir, j'aime encore mieux me noyer que de crever de faim comme une bête. Nous avons des planches là-haut. Si nous fabriquons un radeau ?

Robert, lui non plus, ne se souciait guère de connaître les souffrances d'une longue agonie :

— Va pour la noyade ! dit-il. C'est avec une peine infinie qu'ils parvinrent à construire leur radeau. Il leur fallut arracher le plancher du phare et y attacher solidement des bidons de pétrole vides qui tiendraient lieu de flotteurs. Puis ils attendirent cinq heures du soir. Alors, ne voyant toujours rien venir, ils décidèrent d's abandonner aux vagues. Mais ce n'était pas tout que d'avoir construit une embarcation ; encore fallait-il la mettre à l'eau ; la mer étant continuellement agitée, il ne pouvait guère être question de lancer le radeau de la rive. Heureusement le phare possédait un treuil qui servait à hisser les marchandises et les hommes car, en raison des tourbillons violents que les courants créaient dans les roches, il était impossible à un canot d'aborder. Job et Robert suspendirent leur radeau à la corde du treuil et le descendirent jusqu'à un mètre environ de la pointe furieuse des lames. Puis, chacun à son tour, les deux hommes se laissèrent glisser au long de cette même corde. Robert passa le premier et, à peine eut-il pris pied sur les planches, il s'attacha à un petit mât fixé sur le corps du radeau ; c'est qu'il ne savait pas nager et que, si le radeau basculait en touchant la surface de la mer, il eût été infailliblement noyé.

A son tour Job se laissa glisser. Quand il fut lui aussi sur le radeau.

— Tu es prêt ? demanda-t-il à son camarade.

— Vas-y.

Aussitôt, d'un coup de couteau rapide, Job sectionna la corde du treuil et le radeau tomba à la mer. Alors, comme un bras formidable, une vague énorme le saisit et le lança jusqu'à une vingtaine de mètres des roches. Dans ce bond en avant, le bâti de planches se retourna et les deux hommes tombèrent à l'eau. La situation était critique, surtout pour Robert, accroché à son morceau de bois. Heureusement, d'une poigne puissante, Job réussit à le soulever et à le hisser sur le radeau, où, exténués, ils se couchèrent côté à côté en remettant leur vie au hasard.

La nuit vint. Dans les ténèbres, ils furent ballottés de-ci de-là. Par quel miracle échappèrent-ils aux requins et aux vagues ? Soudain, alors qu'ils somnolaient, ils sentirent le radeau trembler sous leurs pieds, tourner un instant sur place, puis demeurer immobile.

(Suite page 5.) MATRICULE 46.635.





*Un des dortoirs.
Comme elles font
leur lit avec attention !*

*Ci-contre : En écoutant la T.S. F.,
le travail semble plus agréable.*

La prostitution, fléau social, rançon abominable du plaisir clandestin, peut-elle être supprimée par des règlements ? Le problème est plutôt d'ordre moral et la loi, si sévère soit-elle, ne pourra jamais en donner la solution. Tous les pays civilisés et les organismes internationaux, la Société des Nations par exemple, se sont préoccupés de la question, mais commissions et rapports n'ont abouti qu'à des résultats insignifiants.

Le seul remède efficace apporté au mal est l'œuvre de sociétés privées qui se sont donné pour mission le relèvement de la femme tombée. Ces sociétés seules ont pu se pencher sur les détresses et les misères pourvoyeuses de la prostitution. Il existe de par le monde maintes associations de ce genre, laïques ou religieuses, toutes dirigées par des sortes d'apôtres. Elles sont plus ou moins bien organisées et leurs méthodes varient. En Allemagne, à Berlin, une maison de rééducation morale a été fondée qui semble le modèle le plus moderne de ce genre d'établissements.

Il m'a été donné de voir fonctionner cette institution spéciale. Il y a là vraiment une initiative très intéressante dont peuvent s'inspirer les œuvres similaires. Mais c'est moins en entrant dans le détail des organisations qu'en approchant les intéressées qu'on peut donner un aperçu exact et vécu du travail accompli.

Dans l'atelier où me conduit la directrice, une vingtaine de jeunes femmes tirent l'aiguille, assidues à leur tâche. Je prends à part l'une d'elle, Anna K... Je l'interroge. Elle me fait alors la lamentable con-

D'une bonté inlassable et d'une vigilance toute maternelle, voici l'animatrice de l'œuvre du relèvement des prostituées à Berlin.

POUR ARRACHER SA PROIE À LA PROSTITUTION

*On soigne le corps
et l'âme en même
temps. Voici la
directrice de l'in-
firmerie.*

fession de toutes les prostituées et qui comporte peu de variantes :

— Mes parents me battaient ; ma mère occupée au dehors à faire des ménages rentrait le soir pour me disputer, et mon père, qui laissait sa paye quotidienne sur les comptoirs des bars, ne réintégrait le logis qu'en état d'ivresse. Lasse de cette vie, j'ai écouté les paroles prometteuses d'une vie douce et agréable ; un jour, je suis partie avec l'homme cajoleur et qui parlait si bien à la pauvre fille que j'étais, habituée à être bafouée et maltraitée.

Anna K... baisse la tête :

— Ma nouvelle existence, moins misérable d'apparence, devait me laisser de plus profonds dégoûts que l'autre. De chute en chute, j'étais tombée bien bas ; le vice m'avait dégradée, avilie... Je n'espérais plus rien. Or, un soir, je rencontrais une femme qui me dit de douces paroles, s'intéressa à mon sort. Tout d'abord je repoussai ses avances : quel piège cachait encore cette sympathie ? Mais cette femme ne se découragea pas ; elle m'invita à venir un moment dans cette maison... Je n'aurais jamais cru sortir de l'ornière, et puis, peu à peu, je repris conscience de moi-même ; je cessai de n'être qu'une pauvre bête de plaisir... Je revins deux fois par semaine à ce foyer, véritable paradis pour moi, puis ce fut tous les jours qu'on m'y vit. Je rencontrais là des personnes qui surent parler à mon cœur ; une impression de détente, et même de joie de vivre honnêtement, fit place en moi aux mauvais instincts...

Ce récit, au cours de mon enquête, je l'ai entendu plus de vingt fois. Il y a des cas plus ou moins savants, mais tous ont la même origine : la misère, la séduction, la lâcheté de l'homme. Les romanciers trouveraient là une source inépuisable de sujets. Ecoutez la triste histoire de Dorothée M... : à dix-sept ans, devenue orpheline, sans travail, elle fut la proie d'un souteneur

*Au milieu : Un coin de l'atelier.
On y oublie l'autre métier.*

*Le bureau où les
nouvelles venues
sont inscrites.*





Les estomacs les plus difficiles se trouvent satisfaits par le menu de la cuisinière.

fameux dans les bas-fonds de Berlin. Elle fut contrainte par le sinistre personnage de se vendre aux passants. Un jour, une personne charitable lui donna l'adresse du foyer de redressement moral. Elle s'y rendit, une nuit que l'homme qui la terrorisait était entré à l'hôpital à la suite d'un mauvais coup reçu dans une bagarre entre gens de son espèce.

Dorothée M... fut accueillie à l'Oeuvre comme toutes ses pareilles, c'est-à-dire qu'on ne lui demanda pas où elle était née, quelle était sa religion et quel mobile l'avait poussée à venir : c'était une fille malheureuse, une pauvre prostituée aux abois, cela suffisait. Avant de lui dire les paroles banales de la morale, on se préoccupa de la réconforter matériellement : on lui donna à manger et à travailler. Ce fut ensuite seulement qu'on tenta d'arracher cette âme à l'ambiance du vice par des conversations habiles où on lui laissait entrevoir la douceur et la fierté d'une existence de travail dans l'honnêteté.

Dorothée M..., dont le naturel était bon, résolut de refaire sa vie. Elle rompit toutes relations avec l'infâme milieu où elle avait vécu. L'œuvre lui trouva du travail et la jeune femme commença à reprendre goût à l'existence. Mais le souteneur qui l'avait débauchée sortit de l'hôpital et se rendit immédiatement chez sa maîtresse : il trouva le nid abandonné ; il entra dans une fureur terrible et proféra les pires menaces à l'adresse de celle qui s'était débarrassée de son joug odieux. Il alerta les tristes compagnons de son entourage et les lança sur la piste de la malheureuse. Cette dernière échappa plusieurs semaines aux recherches de ses poursuivants. Son séducteur avait eu l'audace de se présenter au siège de l'Oeuvre de redressement moral pour réclamer sa proie ; il avait été éconduit rudement ; sa rage en avait décuplé.

— J'aurai sa peau ! jura-t-il en se retournant.

La police fut mise au courant de l'incident, mais il fut impossible de mettre la main sur le dangereux individu. Or, une nuit, comme Dorothée M... revenait d'une conférence de l'Oeuvre, elle se sentit serrée vigoureusement au bras : effrayée, angoissée d'un pressentiment, elle se retourna : son misérable subordonné était là, devant elle, terrible. En quelques mots brefs mais qui n'admettaient pas de résistance, il lui signifia de le suivre. Elle était retombée dans les serres de l'oiseau de proie.

Quelques jours plus tard, dans une impasse, une ronde policière aperçut à l'aube une forme humaine étendue sur le trottoir. Un agent s'approcha : c'était le cadavre de la pauvre petite Dorothée M... Elle portait un trou à la tempe ; dans sa main droite, un revolver. On crut tout d'abord à un crime ; malgré les apparences, le souteneur n'avait-il pas exécuté la pauvre fille récalcitrante ? Il fut arrêté, mais tout en reconnaissant avoir constraint Dorothée M... à la prostitution, il nia avec énergie l'avoir tuée ; d'ailleurs il fournit un alibi qui fut reconnu exact.

L'enquête obtint le lendemain même la confirmation du suicide : en effet, Dorothée M... , ayant de se loger une balle dans la tête, avait écrit à ses bienfaiteurs de l'Oeuvre une lettre touchante pour leur annoncer qu'elle préférait la mort à la honte.

D'autres faits caractéristiques enregistrés par l'Oeuvre démontrent que les résultats obtenus justifient toutes les espérances mises dans la mission de ces entreprises de relèvement moral. Voici, entre autres, le cas de Gertrude O... Cette fille qui vivait de la prostitution depuis deux ans et semblait avoir atteint le plus bas degré d'amoralité fut amenée un soir par une personne charitable à une des conférences éducatives que donne l'Oeuvre chaque semaine. Elle écouta tout d'abord en ricanant, puis elle fut bientôt prise par les paroles de bonté qui s'efforçaient de trouver le chemin des coeurs les plus endurcis dans le mal. En

sa lamentable existence de fille de joie après quelques visites à l'Oeuvre dont elle devint aussitôt une des plus zélées propagandistes. A elle seule, elle ramena des bas-fonds sept de ses malheureuses compagnes, bêtes à plaisir. Mais elle devait faire mieux encore : un jour, la directrice la vit qui entrait à l'Oeuvre avec un homme d'aspect peu rassurant.

— L'interdiction est formelle, lui cria-t-elle, on ne doit pas venir ici avec un homme ! Je m'étonne...

Mais l'ancienne fille réhabilitée l'interrompit :

— C'est pour le bon motif, madame la directrice. Je vous amène Otto, qui fut mon homme. Je l'ai converti ; ce n'est pas un méchant bougre ; seulement il a été mal élevé ; il ne croyait pas mal faire. Il a compris ; il veut travailler, gagner sa vie et lorsqu'il aura une place, on se mariera...

On devine l'émotion de la directrice, et sa joie d'une double conversion dont l'une tout à fait inattendue. Otto fut embauché dans une entreprise de transports comme déménageur ; à trente ans, il travaillait pour la pre-

sais s'ils eurent beaucoup d'enfants ; mais celle quelle n'est-elle pas touchante.

— Evidemment, me dit la directrice, il y a des histoires moins édifiantes. Notre tâche est le plus souvent difficile, ardue, négative.

Sur cent femmes de mauvaise vie qui fréquentent notre foyer, nous en compsons à peine une trentaine qui perséveront ; elles auront pris l'habitude de vivre d'un travail honnête. Les autres seront irrémédiablement perdues. C'est déjà un pourcentage intéressant et qui justifie tous nos efforts.

Visitez ce foyer de moralité : Voici le bureau où les nouvelles venues sont reçues ; une employée inscrit leur nom sur une fiche. Désormais elles auront leurs entrées dans la maison ; des indications spéciales portées sur leur dossier faciliteront leur relèvement et leur placement. Un vaste atelier aux larges baies répandant l'air et la lumière, orné de vases de fleurs, créera une atmosphère favorable au travail ; un poste de T. S. F. distraira les travailleuses volontaires qui écouteront la musique en tirant l'aiguille. Tout un matériel des divers métiers féminins : machines à coudre, ustensiles de blanchisserie, etc., mettent à la portée des jeunes femmes tout ce qui est nécessaire à leur apprentissage. Les dortoirs sont propres et clairs ; ils éloignent du taudis et donnent l'espoir d'un foyer personnel. L'établissement comprend un service médical important.

Pour terminer, un tour à la cuisine démontrera que le côté matériel est la grande



La doctoresse donne de nombreuses consultations chaque jour.

quittant la salle de la conférence, elle était convertie au bien. Le lendemain, elle revint seule et se présenta à la directrice, habituée à ce genre de confessions.

— Je suis une malheureuse, sanglotait-elle, mais je voudrais vivre désormais honnêtement. Donnez-moi du travail.

On lui procura une place qui lui permettait d'assurer sa subsistance. Un jour, cette fille revint voir la directrice et lui avoua :

— Je suis plus misérable encore que vous ne pensez ; j'ai commis l'acte le plus criminel dont puisse se rendre coupable une femme... J'ai eu un enfant, et je l'ai abandonné une nuit dans la rue... Aujourd'hui, le remords me poursuit. Je voudrais retrouver mon enfant. Pourriez-vous m'aider dans cette tâche ?

Emue par cet aveu, la directrice promit de tout mettre en œuvre pour retrouver le petit être abandonné. La mère coupable donna toutes les indications pouvant faciliter les recherches, et elle-même passa des jours et des nuits dans les démarches, sans se rebrousser. L'amour maternel s'était éveillé en elle. Enfin, les investigations aboutirent après deux mois d'efforts. On apporta à la mère l'enfant que de braves concierges avaient recueilli.

— La joie de la mère en revoyant son poupon, nous dit la directrice, fut un des spectacles les plus émouvants qu'il m'aït été donné de voir. Cette femme pleurait et riait tour à tour en pressant son bébé dans ses bras. Son enfant achevait de rendre à l'ancienne prostituée le goût du travail et le sens de l'honnêteté. Elle ne vécut plus désormais que pour l'élever.

Quelles sont les méthodes employées par l'Oeuvre de relèvement moral ? Elles sont diverses, mais la plus effective est assez curieuse : elle consiste à se servir des anciennes prostituées comme rabatteuses. Ces femmes rendues à la vie normale sont les meilleurs agents de propagande, elles se rendent dans les milieux qu'elles ont fréquentés naguère ; les filles ne se méfient pas d'elles, elles les écoutent volontiers et se laissent conduire à l'Oeuvre comme dans un lieu où elles trouveront un foyer mémorable. Sont-elles malades ? On leur prodigie les soins les plus éclairés et la reconnaissance qu'elles en garderont servira à leur relèvement. Veulent-elles écrire, coudre, se reposer ? Un atelier, un bureau, un dortoir sont mis gratuitement à leur disposition. Lorsqu'elles savent le chemin de l'Oeuvre, elles y reviennent. Certes, la conversion se fait fréquemment attendre, mais le bon grain germe un jour ou l'autre.

On cite un exemple frappant du prosélytisme des anciennes prostituées : une nommée Irma W..., après cinq années passées dans les bouges berlinois, avait quitté



Chez le dentiste attaché au joyer.

mière fois ; il y goûta une satisfaction inconnue. Quelques mois plus tard, il était nommé chef d'équipe et convolait avec Irma W... L'histoire s'arrête là ; on ne

préoccupation de l'Oeuvre qui soigne le corps avant l'âme, et souvent gagne cette dernière en prenant soin du premier.

PIERRE DEMOURS.

MATRICULE 46.635

(Suite de la page 3.)

— La côte, cria l'un des naufragés !

Et, dans l'ombre, il tâta de la main autour du radeau. Sa main enfonce dans une substance gluante...

Ce n'était pas encore la côte, mais un banc de vase à fleur d'eau où ils étaient englués.

Au matin, ils se rendirent compte de la situation. La côte n'était pas très éloignée, mais ils en étaient séparés par une large bande de boue noirâtre où, dès le premier pas, ils ne manquaient pas de s'enliser.

Un seul moyen leur sembla possible : ramper. Ayant arraché chacun une planche, ils la jetèrent sur la vase et s'y étendirent à plat ventre. Alors commença un autre martyr. Il fallait, pour avancer, s'arc-bouter sur cette terre fangeuse qui céda sous les avant-bras ; les malheureux dépensèrent le peu qui leur restait de force pour gagner quelques centimètres. Avec cela, sur cette mare de vase, pullulaient des millions de moustiques qui, n'ayant pas été depuis longtemps à pareille fête, harcelaient les deux malheureux de leurs dards et de leurs bourdonnements. Exténué, Robert, par instants, poussait des cris de douleur. A la fin, il n'y tint plus et, se laissant aller sur sa planche,

Sauve-toi, Job, murmura-t-il. Moi, je reste ici.

Mais Job n'entendait pas, si près de la côte, abandonner son compagnon. Il tira, poussa, se démena avec tant d'énergie qu'après plusieurs heures d'efforts tous deux touchaient enfin la lisière de la brousse où ils tombèrent brûlants de fièvre.

Ils n'étaient pas encore sauvés. Après la mer, il leur restait la forêt à vaincre. Ne sachant où ils se trouvaient, ils s'avancèrent droit devant eux. Tout à coup, débouchant d'un rideau d'arbres, ils se trouvèrent au bord d'une route... C'était la route coloniale. Ils étaient sauvés !

Une heure plus tard, ils atteignaient le village construit au vingt-quatrième kilomètre. On les soigna, on les nourrit, et l'auto qui fait le service entre le Kourou et Cayenne les ramena au pénitencier. Amaigris, couverts de sang et de boue, ils contèrent leur dramatique odyssee avant d'entrer à l'hôpital, où ils restèrent trois mois.

Vous voulez savoir ce que devint Job, le héros de cette aventure ? Eh bien, à sa sortie de l'hôpital, il ne lui restait plus cent jours de bague à tirer. On aurait pu le laisser à Cayenne, pour lui faire oublier les souffrances inutiles que lui avait fait endurer la négligence de l'administration. Mais, au contraire, on l'expédia au Kourou, le camp de la mort...

Ce qu'il avait fait pour mériter cette aggravation de peine ?... Oh ! rien, ou peu de chose. Considérant qu'il était abnormal de laisser sans lumière et sans vivres des gardiens de phares, sans même répondre à leurs signaux de détresse, il avait eu l'audace de se plaindre à la Commission internationale des phares.

S'il n'avait pas écrit pour exposer son bon droit, il eût été gracié, certainement.

(A suivre.)

MATRICULE 46.635

Les innocents qui ont été fusillés Il faut réhabiliter le Soldat Dhorr



Soldats en ligne devant Carenay aux environs de 1915.

La cour spéciale de révision des arrêts du front refusera-t-elle justice ?

Je me rappelle un gros garçon, tout rose, qui riait dans sa barbe blonde. Sur un petit fourneau de bois, le feu crépitait doucement. Une cafetièrerie fumait, et l'arôme montait dans la petite cuisine. Le soldat Dhorr me racontait son crime. Dhorr était en prison à ce moment-là. Il fallait le savoir pour le croire. Pour l'heure, il était l'ordonnance, en quelque sorte, des gendarmes du front — autant que le front pouvait être accessible aux gendarmes.

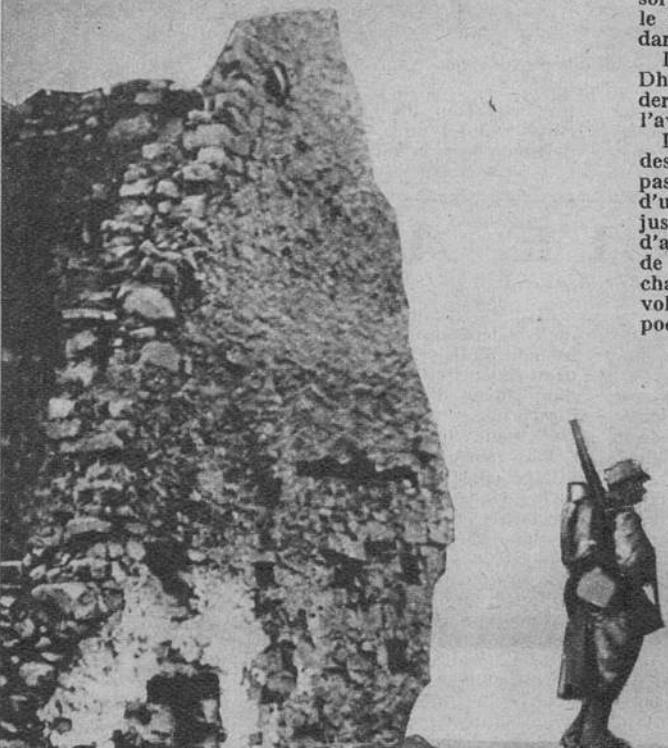
Il était si doux, si obligeant, ce bon Dhorr, que les gendarmes, au lieu de le garder dans la grange-prison du cantonnement, l'avaient pris à leur service.

Les prisonniers étaient employés pour des corvées de la rue. Les gendarmes, dépassant un peu la consigne, comme il est d'usage, étendaient les corvées extérieures jusqu'à leur service particulier. C'étaient, d'ailleurs, je dois le dire, de bons bougres de gendarmes bourguignons, qui ne cherchaient pas noise aux poils et qui faisaient volontiers un détour pour ne pas voir les pochards dont les pas étaient incertains et le verbe truculent, au lendemain des relèves trop dures.

Bien sûr, les prisonniers employés aux corvées extérieures étaient choisis dans les meilleures, parmi ceux qu'un accident vénial avait conduit sur la paille de cette prison militaire et champêtre.

Défenseur de l'accusé, selon l'ordre de l'état-major, je l'avais recherché dans la prison et retrouvé à la popote de la gendarmerie. Et c'est en buvant un « jus » avec Dhorr et un gendarme de mon

Je n'ai pas pu rattraper les autres...



pays, égaré là, que j'ai recueilli les confidences du criminel. La solennité, le secret et la dignité des entretiens de l'avocat avec son client étaient, en ces occurrences, réduits au minimum.

— C'est une drôle d'histoire, m'expliquait Dhorr, qui m'a conduit ici.

— Tu n'y es pas trop mal, rigolait le gendarme.

— Comme vous dites, convenait Dhorr en versant du sucre granulé dans son quart. Et ses petits yeux gris riaient dans sa bonne face que le poil dur couvrait d'un chaume de paille blonde. Ceci se passait fin février 1915, à Cambrai-l'Abbé, siège de la 71^e division.

La drôle d'histoire était aussi une histoire très simple. Je vous la conte telle que Dhorr me l'a contée. Vous la reverrez tout à l'heure dans le dossier de l'information et devant les juges du conseil. Je vous le dis tout de suite, vous la reverrez toute pareille.

Pourtant, plus tard...

Mais n'allons pas si vite. Cette histoire que Dhorr appela une drôle histoire est devenue étonnante. Puis affreuse. Elle est incroyable.

Et c'est pour cela que je tiens à donner ici toutes les précisions de temps, de lieu, de circonstances et de personnes.

Vous voyez bien la scène, n'est-ce pas ? J'y reviens pour situer le fait. Nous buvons le « jus » des gendarmes et Dhorr lui nous sert est un brave poilu qui me

L'autre jour, le 1^{er} bataillon est monté en ligne entre Souchez et Carenay.

J'écoute Dhorr. Je connais le secteur. C'est le mien. Le régiment aussi. Je suis du 226^e comme Dhorr. Il est du 1^{er} bataillon, moi du 2^e. Quand l'un de nous monte en ligne, l'autre redescend. Il faut cette histoire-là, cette drôle d'histoire, pour nous réunir tous les deux.

On est monté vous relever en pleine nuit, dit Dhorr. Donc, on est parti à six heures du soir. Il faisait noir.

C'est vrai. Je n'ai jamais vu de nuits opaques comme dans ce pays désolé d'Artois où l'apre vent de la plaine nous courait dans les chemins creux.

Il faisait déjà nuit quand on est partis. Une heure après, c'était pis. Le bataillon était en formation de ligne de colonnes de compagnie.

C'est-à-dire que les quatre compagnies marchaient en lignes parallèles à travers champs, à la même hauteur.

J'étais de la quatrième section, donc à la queue de la formation. J'avais des coliques.

Ceci est encore vrai. En cet hiver-là, dans ces bous tenaces, nous pataugions tous, frappés de dysenterie. La dysenterie, c'est un mot et un mal de caserne. En guerre ça s'appelle des coliques, simplement.

— Je m'arrête pour poser culotte, m'explique Dhorr.

On comprend que je ne m'applique pas à cacher le réalisme du détail. Je ne fais pas de littérature. Je dis des choses qui sont. Et la précision est capitale ici. Vous allez voir.

Quand je me suis relevé, reprend Dhorr, le bataillon était passé. J'ai couru après. J'étais mal en point pourtant. Je ne tenais quasiment plus debout. Et cent mètres plus loin, il a fallu encore que je m'arrête pour la même chose. Je n'ai pas pu rattraper les autres, je n'ai pas pu les retrouver.

Un mot personnel, un mot de témoin. Pour bien apprécier ce récit de soldat, il faut avoir « connu le coin », comme on dit. Impossibilité absolue à celui qui lâchait la colonne dans la nuit de la retrouver. Dans cette formation, le bataillon n'avancait pas sur un chemin conducteur, mais en plein champ, dans une plaine immense, hostile, déserte et noire.

Ceci, ce n'est pas de l'argument de défenseur, c'est de la vérité élémentaire. J'ai dit : « C'est une certitude de témoin ».

Et Dhorr souffrait de la dysenterie. Ceci non plus n'est pas une hypothèse favorable. Ecoutez l'accusé :

— Alors, comme je ne pouvais plus avancer, comme je ne tenais plus debout, comme j'étais perdu, je suis revenu au cantonnement.

— Mauvais, cela, Dhorr...

— Attendez, sergeant. Je suis allé au poste de police de Cambrai. Je me suis présenté au chef de poste. Je me suis fait porter rentrant. J'ai demandé à parler à

l'officier. Il m'a dit : « Couche-toi ici. Tu rejoindras demain en plein jour si ça va bien. Et si ça ne va pas mieux, tu te feras porter malade. »

Le lendemain matin, je me suis fait porter malade. Le major m'a reconnu et m'a exempté de service quatre jours.

— Voilà tout ?

— Voilà tout.

— Et on t'a poursuivi pour abandon de poste ?

— Faut croire.

— Alors, c'est ton commandant de compagnie qui a porté plainte ?

— Non. Comme il ne savait pas ce que j'étais devenu, il m'a porté disparu. Quand il est revenu au repos, pendant mes quatre jours d'exemption de service, j'ai retrouvé ma compagnie. Le lieutenant a signalé que j'étais retrouvé. Je suis resté au repos avec les copains. Au moment de remonter en ligne, on m'a agrafé. Voilà pourquoi je suis en prison. C'est rigolo, ça...

Et Dhorr finit son café avec la tranquille confiance du troupe qui a pris le parti de ne s'étonner de rien et qui attend qu'une affaire aussi facile s'arrange toute seule. Dhorr est un paysan du Nord. Tous les siens, le père, la mère, les jeunes frères sont restés en pays envahi, sans nouvelles de lui. Lui est sans nouvelles d'eux. Il se bat. Il est volontiers silencieux. Et quand il parle, il traîne un accent de terroir. Rien de la goupave, ni même du débrouillard. Un bon gars, franchement.

Deux observations plus précises : 1^o Dhorr était noté comme un excellent soldat, d'une conduite irréprochable, d'une bravoure exceptionnelle.

2^o Le secteur de Souchez-Carency était, depuis des mois, d'une absolue tranquillité, d'une étonnante sécurité. Pas un tué, pas un blessé dans les troupes du 226 depuis la fin d'octobre 1914.

A la division, je suis allé prendre connaissance du dossier. Je l'ai consulté dans le bureau du capitaine-rapporteur.

J'ai dit déjà le mérite de ce brave homme conscientieux. Peut-être doute-t-il de l'urgence de la besogne qu'il fait. Il accueille le défenseur comme un allié.

Le dossier est une chemise de carton jaune, avec quelques minces feuilles de papier : deux rapports du commandant de compagnie, l'un exposant que Dhorr est disparu, l'autre exposant qu'il est retrouvé ; l'interrogatoire de Dhorr, pareil à celui que tout à l'heure je lui faisais subir ; une note au crayon, attestant sa présence au poste de police. C'est tout.

Mon capitaine, l'important c'est de savoir si Dhorr s'est fait porter malade, si Dhorr a été reconnu.

Le capitaine-rapporteur en convient tout de suite.

— On a demandé au service de santé. Le service de santé ne sait pas.

— N'est-il pas possible d'insister, mon capitaine ?

— J'ai déjà insisté. J'insisterai encore.

Évidemment, c'est nécessaire.

Le greffier du conseil de guerre, le sergent Milen, instituteur de sa profession, et qu'un hasard attaché à sa tâche juridique, n'est pas surchargé de travail. Il prend le temps de s'intéresser aux dossiers qu'il rassemble.

Le soir, il me dit à l'estaminet où nous nous rencontrons, car on ne peut se rencontrer, à Cambrai-l'Abbé, que dans la rue fangeuse ou à l'estaminet, nous préférons l'estaminet :

— Ça ne tient pas, l'affaire de ton type ! Le service de santé bafouille. Ça fait une histoire. Si le général apprend ça, ce sera du vilain !

— Pourquoi ?

— Parce que les noms des hommes en visite médicale ne paraissent pas avoir été écrits régulièrement sur le cahier.

— Il ne faudrait tout de même pas qu'un poilu fut victime d'un défaut de bureaucratie des « toubib ».

— Comme tu dis ! Surtout après l'affaire de Turgis.

— Tu penses ! Un innocent fusillé, ça suffit...

L'enquête continuait. Du moins je le suppose, puisque les jours passaient et que je n'entendais parler de rien. J'allais dire bonjour aux gendarmes. Je serrais la main de Dhorr qui balayait la popotte et je lui disais :

— Toujours rien de nouveau dans ton affaire.

Il haussait les épaules, souriait et soulevait de la poussière à grands coups de balai.

Un après-midi, à 13 heures, étant au repos, je suis allé à l'infirmier de Cambrai. Là, j'ai demandé à parler au médecin-major Dumas, chef du service médical de la division. C'était un médecin militaire

professionnel, lucide, froid, et dont il était difficile de lire sur le visage fermé le sentiment.

En le quittant, j'ai noté, pour ma plaidoirie d'alors, pour mon témoignage d'aujourd'hui, l'essentiel de notre conversation, qui fut brève. Dans le garde-à-vous impeccable qu'il nous imposait à tous, je me suis présenté à lui. Je lui ai dit ma mission de défenseur dans l'affaire Dhorr.

Monsieur le Major, toute l'affaire repose sur ce seul fait : Dhorr s'est-il présenté à la visite et a-t-il été reconnu ? Si c'est oui, il est innocent ; il ne peut être poursuivi. Si c'est non, il sera poursuivi et il sera fusillé.

Dhorr s'est-il présenté à la visite ? A-t-il été reconnu ? Je n'en sais rien.

Monsieur le Major, une enquête doit être faite sur ce point par les soins de la division. Cette enquête est nécessaire.

M. le major Dumas fixe sur moi ses yeux bleus qui ne trahissent aucune expression. J'observe la régularité mâle de ce visage impassible, aux moustaches blondes. J'insiste.

Cette enquête, monsieur le Major, est capitale. Il y va de la vie d'un homme, et même, car la vie ici est peu de chose, de son honneur.

L'enquête est ordonnée par la division. Monsieur le Major, j'ai tenu essentiellement à bien vous faire connaître, pour en souligner l'importance, que cette enquête n'a pas lieu seulement à la demande du défenseur, mais à celle de l'officier-rapporteur, qui, je le sais, s'adressera s'il le faut au général Fayolle. J'ai voulu, monsieur le Major, attirer votre attention, dans l'intérêt du soldat Dhorr, sur la gravité de l'affaire. Je ne me permets pas de vous demander de m'en excuser. Je fais mon devoir.

Ce que je voulais, c'était bien faire comprendre au chef du service médical qu'une réponse hâtive ou négligente, dans le seul but d'éviter une responsabilité disciplinaire, pouvait avoir une fatale conséquence. Et je voulais qu'il sût aussi que ce n'était pas l'homme de troupe impuissant que j'étais, mais l'état-major lui-même, le général s'il le fallait, qui devaient rechercher la vérité.

C'est bien. Je vous remercie.

C'est par ces mots que le major me congédiait. Au moment précis où, ayant salué réglementairement, je faisais demi-tour, un planton apportait une lettre au major Dumas. Celui-ci l'ouvrit et me rappela d'un signe.

Vous aviez raison, me dit-il. Voici la note de la division que je viens de recevoir.

Il ne me la montra pas. Mais je lus pour la première fois un souci sur son visage. Souci d'une responsabilité militaire ? D'une responsabilité morale ? Je ne sais pas. Je n'ai jamais su.

**

Deux jours plus tard, Dhorr était déféré au conseil de guerre.

J'ai montré déjà cette salle basse, crépie de chaux blanche où se passait cette intime cérémonie, terrible en sa simplicité.

Dhorr répéta son histoire, avec l'accent du Nord. Un seul témoin utile pour toute l'affaire : le service de santé.

Le médecin-major Dumas ne vint pas déposer. Aucun médecin-major ne vint déposer. Même pas celui qui passa la visite le jour où Dhorr s'y était présenté.

Le sergent-infirmier, seul, fut présent. C'était un petit homme à moustaches noires, qui semblait s'être embrouillé dans ses paperasses et qui déclara simplement ne rien savoir, ne rien se rappeler. Ce dont il était sûr, c'est que le nom de Dhorr n'était pas inscrit sur le cahier de visite.

Qu'on permette de retracer le dialogue qu'à la barre, j'entreprends avec ce témoin capital et insuffisant, que je rencontrais pour la première fois :

— Le cahier de visites sur lequel le nom de Dhorr n'a pas été inscrit est-il celui de son bataillon ?

— Non. C'est celui de l'autre bataillon, qui était au repos ce jour-là.

— En ces conditions, le nom de Dhorr devait-il s'y trouver inscrit ?

Longue hésitation du témoin qui finit par répondre :

— Je ne sais pas. Il n'y avait pas de cahiers de visite pour Dhorr.

— Si le nom de Dhorr avait été porté sur le carnet, qui donc aurait eu qualité pour l'inscrire ?

— Le service de son bataillon.

— Mais puisque son bataillon n'était pas là, personne ne pouvait inscrire ce nom, et le malade ne le pouvait pas lui-même. Mais vous-même, l'auriez-vous inscrit ?

— Je ne sais pas. C'est un cas particulier.

— Dans ce cas particulier, n'auriez-vous pas inscrit le nom d'un malade isolé sur une feuille volante ?

— Oui, c'est ce qu'on aurait fait.

Dhorr a affirmé dès son premier interrogatoire que, quand il s'est présenté à la visite médicale, son nom a été inscrit par les soins de l'infirmier sur une feuille volante. Le médecin y a ajouté, en la lui lisant, la mention de quatre jours d'exemption de service. Est-ce exact ?

— Je ne sais pas.

— Alors, si vous ne savez rien, qu'êtes-vous venu faire ici ?

Et, m'adressant au colonel du 269^e, président le conseil de guerre.

— Mon colonel, je demande au Conseil d'entendre un témoin du service de santé plus qualifié que ce sous-officier.

Le colonel résume l'accusation dans une dernière question.

— Sergeant, vous n'avez pas retrouvé trace d'une pièce établissant que Dhorr a été reconnu malade ?

— Non, mon colonel.

Une dernière question, mon colonel. Le sergent-infirmier peut-il, sous la foi du serment, affirmer que cette pièce n'existe pas ?

— Je n'en sais rien...

— Au témoin suivant, dit le colonel.

Le témoin suivant, c'était un officier qui rapportait sur Dhorr les meilleures renseignements.

Il fallait aller vite. Un sergent-défenseur, c'était peu de chose au front. L'officier-rapporteur ne prononça aucun réquisitoire et s'en rapporta au conseil. Apparemment, il ne voulait requérir contre l'accusé et ne pouvait pas requérir contre le service de santé.

Je plaiderai de mon mieux. La cause était facile. Les causes les plus faciles ne sont pas les meilleures.

Sans être démenti, sans être interrompu, j'affirmai, l'incertitude déplorable, la carence scandaleuse du service de santé qui ne savait rien, qui n'avait pas cherché à savoir, et qui se couvrait, comme il le pouvait, d'une faute professionnelle, quand le sort d'un homme était en jeu.

Le conseil se retira pour en délibérer.

**

Et c'est alors que se passa, au sein même du conseil, une chose étonnante. Il avait fallu, pour former ce conseil de guerre, désigner, selon la loi, un sous-officier. On avait choisi l'adjudant Ingwiller, du 226^e régiment d'infanterie. C'était un Alsacien, un vieux briscard engagé et dur dans le service.

La salle des délibérations n'était séparée de la salle publique que par une porte vitrée, close par un rideau. Il fallait que les juges parlissent bas pour qu'on n'entende point leur conversation, de l'autre côté de cette porte.

Dans le silence où nous étions assis de la libération du prisonnier, et moi le cœur serré par un pressentiment, nous entendîmes soudain comme un cri et la voix alsacienne d'Ingwiller, dont l'écho nous arriva, avec son rude accent :

— Mon colonel, ici, je ne suis pas un adjutant, je suis un *chuchet* !...

Quel drame intérieur se déroulait là ? Après un long moment, les juges entrèrent en séance. Ingwiller était livide. Sa barbe tremblait de colère.

A la majorité de quatre voix sur cinq, Dhorr était condamné à la peine de mort.

A la sortie, une scène indicible, Ingwiller s'échappa de la salle du conseil. Il haletait, et sa médaille militaire brinqueballait sur sa vareuse.

— Le chénard ! je feux foir le chénard !...

Je m'approchai.

— Calmez-vous, mon adjudant. Merci, mon adjudant... Le général ? Je lui ai demandé audience. Je vais le voir.

Ingwiller me prit les mains.

— Tu as fait ce que tu as pu. C'est très bien. Mais je veux que tu saches que ce n'est pas moi qui l'ai condamné. C'est une indignité. Il est innocent ! il est innocent !

Et tandis que les juges du conseil sortaient, il criait :

— C'est une indignité ! une indignité !...

— Taisez-vous, mon adjudant. Vous vous compromettez inutilement.

— Je m'en fous ! Je veux remonter aux tranchées ! Je ne veux plus être juge !...

Les officiers d'état-major du conseil s'en allaient sans se retourner, poursuivis par cette voix poignante et furieuse, la tête courbée, comme sous un remords.

**

Dix minutes plus tard, je me présentais à la division et demandais audience au général Fayolle pour lui réclamer la grâce de Dhorr.

Dans le jardin où j'attendais, le commandant Pretelat, chef d'état-major, vint me retrouver. Je revois encore son visage distingué, tout éclairé d'affabilité mondaine. Il vint à moi, me serra la main, m'entraîna par le bras, à travers les allées. Un rare et timide soleil de février dorait un ciel lavé. L'air était presque doux dans cet hiver finissant. Le commandant, d'une amicale pression, me fit asseoir sur un banc :

— Nous serons aussi bien ici pour causer, n'est-ce pas ?

— Je n'ai que peu de chose à vous dire, mon commandant. Le conseil a condamné Dhorr à mort.

— Je sais, je sais... Et vous avez demandé à parler au général ?

— C'est mon devoir, mon commandant. Je crois même que c'est mon droit.

Le commandant m'offrit une cigarette, en alluma une, et, tandis qu'il rejettait la fumée avec élégance, il reprit :

— C'est une affaire qui n'aurait jamais dû venir au Conseil de guerre (sic). Il fallait renvoyer simplement ce gaillard-là aux tranchées. C'était tout.

(Suite page 14.)

MAURICE CORIEM.

Comme je ne pouvais plus avancer, je suis revenu au cantonnement.

G.B.D.

71

Au poste de secours, la visite.

Ceci s'est passé il y a dix-huit ans !

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+

+



TRIQUARDE

REPORTAGE

par Christiane HUBERT

La vie anormale des « triquards » a inspiré plus d'un article réaliste ou émouvant. Mais l'interdit de séjour n'est pas seul à connaître le dur chemin de la « trique ». Il y a aussi l'interdiction de séjour...

Notre collaboratrice a interviewé quelques-unes de ces malheureuses...

**

— C'est égal, il est gonflé, ton homme. Il te casse la gueule, tu le plaque, et il a le culot de te réclamer trois mille francs d'amende, au jour d'aujourd'hui, avec la vie comme elle est ?

— Ah ! oui... le salaud !

— Moi, ma p'tite, à ta place, je sais bien ce que je ferais. J'irais tout droit au quart !

— Peux pas. J'suis triquarde !

**

Les femmes sont plus méfiantes que les hommes. Ces deux-là, dont je venais de surprendre la conversation édifiante dans un petit bar de la rue de Rivoli, accueilleront ma proposition d'interview, proposition pourtant appuyée de ma carte de presse, d'une manière glaciale.

La triquarde surtout paraissait manquer totalement de confiance en moi. Tout de même, avec un peu d'insistance, et aussi sur le vu de quelques coupures de journaux portant ma signature, elle voulut bien me donner quelques renseignements.

— L'interdiction de séjour, la trique, quoi, gémit-elle, ça ne devrait pas être appliquée aux femmes. Quand on n'a pas pris la bonne voie, on en a déjà assez à subir sans être obligées de subir ça !

Tout de suite, elle précisa :

— Savez-vous pourquoi on nous applique l'interdiction de séjour, peine accessoire, à nous autres femmes ? Non ? Eh bien ! je vais vous le dire. C'est sur la demande des gros commerçants, citoyens influents, qui ont une peur terrible des femmes qui pratiquent le vol à l'étalage !

Mon interlocutrice me laissa digérer cela et poursuivit :

— Parfaitement. La grande majorité des femmes triquées sont des récidivistes du vol à l'étalage, dans les grands magasins principalement.

— Pourtant, objectai-je, je croyais que les peines, dans ces cas-là, étaient plutôt légères. Une simple amende...

La grande majorité des femmes triquées sont des récidivistes du vol à l'étalage dans les grands magasins.

avec moi, ça ne marche pas bien. J'ai d'abord pris un « homme », un vrai...

— Pourquoi ?

La triquarde éclata de rire :

— Vous parlez d'une question, ricana-t-elle. J'ai pris un homme parce que ça me plaisait d'abord, et ensuite parce qu'avec la mentalité actuelle des copines, j'aurais vite été « donnée » si je n'avais pas eu un « homme » derrière moi pour casser au besoin la gueule à la « donneuse ».

— Même avec un « homme », vous parlez d'une chienne de vie ! Le « turf » est déjà terriblement dur à l'heure actuelle, à cause de la pénurie de michetons, même quand on est libre d'aller et de venir comme on veut. Alors, jugez un peu, quand on est triquarde...

— Pendant deux ans, j'ai « fait » des michetons en douce, en me planquant. J'ai évité les « bourses », leurs rafles, et tout le bazar.

J'ai évité les engueulades avec les copines, les discussions avec les michetons. J'ai filé doux et j'ai avalé des bobards de copines haineuses, des injures de michetons saouls, des remontrances ordurières d'hôteliers. J'ai accepté de manger, de boire, de danser, de coucher avec le premier venu. J'ai été refaite par des macs qui jouaient aux michetons, et j'ai perdu mon argent sans rien dire. J'ai des parents, mes pauvres vieux, qui habitent en banlieue, à trois quarts d'heure du quartier où je travaille. Jamais je n'ai été les voir. Jamais je ne leur ai donné de mes nouvelles. Ils doivent me croire morte...

La fille tamponna ses yeux avec son mouchoir, et tandis que je me demandais si ce mouchoir avait été volé, elle continua son histoire :

— Toutes les prudences, je les ai eues. Malgré l'envie qui me tient certains jours, jamais je n'ai remis les pieds dans un grand magasin. Mes affaires, je les ai achetées, et alors que j'aurais pu les acheter à bon compte, avec des combinaisons que je connais pour les avoir pratiquées, j'ai préféré ne courir aucun risque et payer tout au prix fort, comme une cliente ordinaire ! Comment suis-je récompensée ? Mon « homme », profitant de ma situation de triquarde, se met à vouloir me brutaliser, à exiger des comptes quotidiens. Alors, ça, je n'ai pas pu le supporter ! Mon pognon, et puis comme remerciements des coups de poing sur la gueule, jamais ! Je l'ai plâtrée...

— Et il vous a mise à l'amende ?

— Oui. Trois mille balles. Vous pensez !

— Et... qu'allez-vous faire ?

— Les lui payer, ou tout au moins une partie. Après quoi, j'espère qu'il me laissera tranquille et que je pourrai continuer à turbiner tranquillement jusqu'à la fin de ma « trique ». Mais sait-on jamais ? Il y a encore dix-huit mois à attendre, et pen-

dant ce temps, il peut s'en passer des choses. Ah ! tenez... plus j'y pense et plus je le dis ; de la *taule*, tant qu'on voudra, mais on ne devrait jamais appliquer l'interdiction de séjour aux femmes !

— Enfin, si cela vous guérit de l'habitude d'acheter sans payer...

La triquarde fit entendre un dernier éclat de rire.

— Elle est bien bonne, pouffa-t-elle. Quand je serai libre de circuler comme je voudrai, vous pouvez être sûre que les grands magasins auront de nouveau ma visite. Seulement, je saurai m'y prendre un peu plus finement (*sic*), et bien malin sera l'inspecteur qui pourra m'épigner !

Ainsi va le repentir des femmes. Mais ceci est une autre histoire...

— Il est rare, me fit remarquer une autre triquarde, que l'interdiction de séjour soit appliquée à une jeune et jolie femme, même

J'ai d'abord pris « un homme », un vrai.





Dans une petite guinguette au bord de l'eau.

si son cas est grave. Et même quand on l'applique, elle se débrouille en général pour ne pas la subir.

La femme qui m'avait donné ce tuyau, dans un dancing de la rue Fontaine, était jeune et jolie. Elle ne voulut pas me dire un mot de plus sur la « trique ».

— Comment se débrouille-t-elle ? demandai-je à un mac très au courant de la faune montmartroise.

— Donneuse, laissa tomber le mac.
Et dans ce mot, il avait mis tout le mépris du monde.

**

Comment ? penseront certains, certaines donneuses sont connues, et on leur permet, les gars du « milieu » leur permettent de circuler librement dans les endroits qu'ils fréquentent ?

Mais oui. Et le « milieu » ne réagit que bien rarement.

Tout de même, parfois...

Dans une petite guinguette du bord de l'eau, pas loin de Paris (on comprendra tout à l'heure pourquoi je ne cite pas l'endroit), j'ai trouvé une jeune femme que j'avais connue l'an dernier, alors qu'elle était entraînée dans une boîte quelconque. On se souviendra peut-être que l'an dernier quelques vastes coups de filet furent donnés dans le monde de la coco, coups de filet dont certains tombèrent en plein banc, si j'ose ainsi m'exprimer, remontant lourds et frétillants...

Cette jeune femme avait été pour quelque chose dans le succès d'un de ces coups de filet. Un nommé H..., notamment, lui devait sa mise à l'ombre...

Libéré depuis peu, H... recherchait sa donneuse, et pas pour lui offrir des crottées de chocolat, bien sûr.

— Voilà plus d'un mois que je me terre dans cette maison, me dit la donneuse. Que voulez-vous, j'étais triquarde et, pour rester tranquille, j'ai rendu quelques services à la police. Mais je suis mal tombée. Ceux que j'ai donnés ont juré d'avoir ma peau, et j'ai peur...

— C'est mon oncle et ma tante qui tiennent ce petit restaurant. Ce sont de braves gens. Ils m'ont accueillie de leur mieux. Mais déjà l'inquiétude règne dans la maison, la nuit surtout. Malgré que je ne sorte jamais de ma chambre, me contentant de regarder, le samedi et le dimanche, les Parisiens qui viennent s'amuser, à travers mes rideaux fermés, nous avons tous peur. La nuit, on barricade les portes, on lâche le gros chien, mon oncle tient son revolver prêt... On vit dans l'angoisse perpétuelle, et j'ai crainte que cela finisse mal, qu'on ne me trouve égorgée un de ces matins...

Et celle-là soupira également :

— Ah ! Si je n'avais pas été triquarde ! Je n'eus pas le courage de lui demander pourquoi elle avait été condamnée.

**

Un fait est incontestable. Quand on applique l'interdiction de séjour à une femme, c'est que l'affaire pour laquelle elle est jugée est particulièrement grave (association de malfaiteurs, complicité de vol à la tire, indication de coups à faire, trafic de stupéfiants), ou que la récidive est vraiment par trop exagérée.

— Comment ? demandai-je à une autre triquarde, parvenez-vous à vivre dans les villes permises ?

— D'abord, répliqua cette femme, on y vit le moins longtemps possible, car en général la vie n'y est pas rose, loin de là. Certaines se débrouillent en faisant le « truc ». D'autres trouvent des places de bonne, de fille de salle, dans les bars et les restaurants de certains quartiers où le triquard est le principal client. D'autres, qui sont nombreuses, connaissent la misère, la misère noire et crapuleuse, les passes de hasard, le taudis infect, la nourriture insuffisante.

Pendant deux ans, j'ai fait des michelots en douce.

fisante, sandwichs racornis ou croissants graisseux trempés dans le café crème insipide...

— La preuve, ajouta-t-elle, qu'on vit mal sur le chemin de la trique, c'est que je suis revenue deux ans avant mon temps, après avoir tout enduré, le mauvais et le pire. Certaines femmes, dans les villes de trique, sont assistées par leurs familles, par leurs amis, qui, de temps à autre, envoient un petit mandat. Moi, après ma quatrième condamnation pour vol à l'étalage, ma famille m'a complètement abandonnée, et quand je suis sortie de prison, je suis partie seule sur le chemin de la trique, sans un adieu, sans un au revoir, sans rien d'autre que mes maigres bagages et les quelques sous de mon pécule.

NOMBREUSES SONT LES TRIQUARDES qui se cachent à Paris. Toutes ne font pas le trottoir. Certaines ne pourraient pas faire le trottoir, même si elles le voulaient. Leur apparence physique ne leur permettrait pas. Celle qui parle avec tant de rancœur des villes permises ne pourrait guère faire le trottoir. Elle a déjà de la bouteille, elle a dû être remplie autrefois, et sa maigreur creuse des plis sur sa peau.

— Vous me regardez, me dit-elle, et vous pensez que je suis moche. C'est la trique qui m'a arrangée comme ça, et le dur travail de plongeuse que j'ai été obligée d'accepter ici pour vivre. A ma sortie de prison, je tenais encore le coup, à tel point qu'un soir, à Toulouse, un micheton m'a proposé de m'emmener à Paris pour vivre avec lui !

— Quelle ironie ! J'ai refusé, bien entendu, mais je n'ai pas osé lui dire qu'il avait passé quelques jours et quelques nuits avec une triquarde !

**

Il en est qui partent en famille et qui subissent la trique comme d'autres vont en villégiature. Mme X... professionnelle du vol à la tire dans les marchés, ayant été prise en flagrant délit, pour la septième fois, avec une quinzaine de porte-monnaie dans ses poches, butin qu'elle avait réalisé au marché de Bois-Colombes en moins d'une demi-heure (chiffre officiel), se vit infliger la peine accessoire de l'interdiction de séjour. A sa sortie de prison, elle partit donc, accompagnée de toute sa petite famille, que ses vols faisaient vivre, famille composée de son mari, grand mutilé de guerre, incapable de travailler régulièrement, et de ses cinq enfants !

Je n'ai pu interviewer madame X..., mais l'inspecteur qui l'a arrêtée plusieurs fois, et qui la connaît bien, m'a dit ces paroles rassurantes :

— Ne vous en faites pas pour elle, allez. Elle n'est pas malheureuse. Avec la pension de son mari et les économies qu'elle a faites personnellement, la marmite pourra bouillir longtemps !

Et je songe aux têtes que feraien les habitants de la petite ville où Mme X... s'est réfugiée si, en leur montrant la maman, le papa et les petits enfants se promenant paisiblement le dimanche, entourés du respect général, un quelconque quidam murmurerait tout bas :

— Vous voyez la grosse dondon, là-bas, avec sa marmaille... Eh bien ! c'est une des « tireuses » les plus dangereuses qui soient. Elle tire... ici cinq ans d'interdiction de séjour !

**

Certaines affectent de prendre leur « purge » avec sérénité et je-m'enfouissement.

**

A Dijon, invitée à prendre le café dans la chambre d'hôtel d'une triquarde, j'eus un haut-le-corps dès l'entrée. Face à la porte, bien en vue dans la lumière, rectiligne dans un beau cadre d'or, la feuille de

trique (1) de la maîtresse de céans semblait narguer les arrivants !

— Hein ? Qu'est-ce que vous dites de ça, triompha l'occupante. Moi, je ne m'en cache pas. Je m'en fous et je les em... !

**

D'autres vivent dans les transes.

Dans un hameau, près de Périgueux, j'ai interviewé une paysanne, de retour au pays depuis deux ans, après un long séjour à la ville.

On m'a comprise...

Évidemment, dans le hameau, tout le monde ignorait. La triquarde avait repris son ancienne place à la ferme, en prétextant la dureté des temps à Paris.

Elle me remercia des nouvelles que je lui apportais de la part de ses anciennes camarades, mais aussitôt elle me reprocha d'être venue.

— Pensez donc, me souffla-t-elle, si jamais on se doutait, la vie ne serait plus tenable pour moi. Ici, on a la manie de donner des surnoms à tout le monde, on aurait vite fait de m'appeler : « la voleuse » !

— Mais vos parents sont au courant ?

— Oui. Eux et le maire, mais c'est tout. D'ailleurs, mon père, qui avant mon retour votait pour le parti de l'opposition, vote maintenant pour la liste du maire !

Influence inattendue de l'interdiction de séjour en matière de politique !

**

Il en est qui s'évadent... pour de bon.

Celles-là, un marinier les tire de l'eau, trois jours ou trois semaines après, gonflées, verdâtres, avec des reflets couleur de petit salé.

On en parle dans les journaux, un jour seulement.

Le lendemain, l'affaire est classée, et un dossier poussiéreux va rejoindre, dans les limbes policiers, le grand purgatoire des dossiers poussiéreux...

CHRISTIANE HUBERT.

(2) Feuille remise à la libération et portant les noms des villes où la libérée a le droit de résider.

Vous voyez la grosse dondon là-bas avec sa marmaille.



NON loin de là se trouve la Mehnerstrasse, connue à Berlin sous le nom de « rue des vieilles femmes ». Les hétaires qui y déambulent sont toutes des femmes de quarante, cinquante et soixante ans. C'est dans la Mehnerstrasse que l'on peut rencontrer Maria, la doyenne des prostituées. Elle a plus de soixante-dix ans ! C'est la moins chère de toutes les filles (!) à vendre... Son tarif ne dépasse pas cinquante pfennigs. Trois francs ! Le plus drôle, c'est qu'elle ne manque pas de clients, la plupart adolescents...

Il est à remarquer, d'ailleurs, que ces vieilles femmes trouvent plus facilement des amateurs que les jeunes, et il est rare qu'elles rentrent bredouilles de leur chasse à l'homme... Souvent, les *Absteige-Quartiere* de la Mehnerstrasse reçoivent la visite de couples dont la femme pourrait être la grand-mère de l'homme.

Triste...

LE BAR DES FILLES ENCEINTES.

Un peu plus loin, dans la Rochstrasse, il est un bar de sinistre apparence, véritable bouge, à la porte duquel stationnent cependant assez souvent d'élegantes automobiles... On appelle cette taverne le « bar des filles enceintes »... Ce surnom indique tout de suite le genre de sa spécialité, en vérité unique au monde. On vient là pour faire la connaissance de femmes enceintes !

Parfaitement... Il existe à Berlin une clientèle pour les courtisanes en état de grossesse. C'est dans le bar de la Rochstrasse qu'elle vient dénicher cet article rare et sensationnel. Toutes les filles fréquentant l'établissement sont enceintes de quatre à huit mois... Et elles font d'excellentes affaires !

A l'encontre des hétaires du quartier, elles n'opèrent pas dans les hôtels de l'*Alex-Viertel* ou les *Absteige* voisins. Non, elles se rendent à domicile. Les clients, appartenant jour la plupart à la haute société berlinoise, viennent les chercher en voiture au bar de la Rochstrasse et les emmènent chez eux ou dans des hôtels luxueux des quartiers élégants. Leurs tarifs sont très élevés. Certains amateurs payent, dit-on, jusqu'à cent marks la nuit. Six cents francs !

Où va se nicher la perversion masculine ? Comment expliquer l'étrange mentalité de ces « amoureux » de femmes enceintes ?

Toujours est-il que les filles « grosses » de la Rochstrasse gagnent beaucoup, beaucoup d'argent. Malheureusement, cela n'a qu'un temps. On ne peut pas, hélas, être enceinte toute sa vie !

Néanmoins, on m'a cité le cas d'une courtisane nommée Gretel, remarquablement prolifique, qui, chaque année, réussit à rendre sa position intéressante... Mère d'une nombreuse famille (Hitler va peut-être la décorer !), elle travaille pas pour élever ses enfants, mais les élève pour travailler... Plus elle en met au monde, plus elle augmente son capital. Elle a gagné, paraît-il, une fortune. Elle n'habite plus l'*Alex-Viertel*, mais possède un superbe

à l'œil, paraît sur le seuil. Il jette un regard circulaire autour de la salle, fait un signe amical à l'une des femmes et s'avance vers elle. Il lui serre la main et s'assied à sa table. Ils parlent à voix basse. Le patron du bar vient prendre la commande. Il se fait servir une liqueur, règle tout de suite les consommations et, sans toucher à son verre, se lève, imité par la dame aux hanches arrondies. Ils sortent. Un bruit de moteur au dehors. C'est l'auto qui démarre, emportant vers des lieux plus aristocratiques la fille enceinte et son élégant client...

DES ENFANTS QUI PROMETTENT.

Le même soir, vers dix heures, Alexanderplatz, je fus accosté par un pâle gamin d'une douzaine d'années. Je fouillai dans ma poche, croyant avoir affaire à un jeune mendiant.

Mais il ne sollicitait pas l'aumône...

— Monsieur, me dit-il, avez-vous besoin d'une femme ?

Je sursautai, ahuri d'une telle question.

— Et si j'en ai besoin, que feras-tu ?
— Je vous conduirai chez moi.
— Comment, chez moi ?
— Ja wohl... Chez ma « Mama ». Tout près d'ici, Klosterstrasse... Venez, mein Herr...

— Et c'est ta mère, la femme que tu me proposes ?

— Oui... A moins que vous ne préfériez ma sœur. Elle a dix-huit ans. Seulement, ça coûte plus cher...

Indigné, je chassai le jeune vaurien... Ils sont ainsi quelques dizaines d'enfants qui, le soir venu, errent dans les rues des bas-fonds, racolant les « clients » pour leur mère, leur sœur ou simplement pour des courtisanes voisines, lasses de traîner sur les trottoirs et qui espèrent ainsi attirer l'amateur de mystère et d'imprévu.

LA FRIEDRICHSTRASSE

Nous franchissons maintenant la limite de la prostitution à bon marché. Nous nous éloignons des bas-fonds. Promenons-nous dans la Friedrichstrasse, qui va de l'Hallesches-Tor à l'Oranienburger-Tor. C'était jadis la principale rue de Berlin. Elle est un peu démodée aujourd'hui, depuis la vogue du Kurfürstendamm et des quartiers de l'Ouest, mais n'en est pas moins restée une artère centrale très animée. Aussi les courtisanes y sont-elles en nombre impressionnant. Elles appartiennent à une classe plus élevée que celles que nous avons vues jusqu'à présent. Les hôtels sont plus luxueux. Les prix des chambres montent de quatre à dix marks. Les tarifs des *Nuttchen* (1) sont en rapport.

Elles sont déjà mieux habillées et plus jolies. Leur élégance s'accroît au fur et à mesure que l'on remonte vers l'Unter den Linden.

En voici trois, au coin de la Leipzigerstrasse, qui s'exercent au yo-yo, ce jeu charmant importé d'Angleterre et qui vient seulement de faire son apparition à Berlin. C'est évidemment un excellent passe-temps pour ces dames du trottoir. Il rompt la

monotonie des longs stationnements.

Le carrefour de la Jägerstrasse est particulièrement achalandé. Une bonne douzaine de femmes fardées et maquillées y font — l'expression est juste — le pied de grue. Elles sont très entreprenantes, dévisagent les messieurs seuls avec insolence, les interpellent sans discréption et vont parfois jusqu'à les tirer par la manche au passage.

Le bar automatique, situé à l'angle de la Jägerstrasse et de la Friedrichstrasse, sert de lieu de repos aux dames du coin. Il est fatigant de rester si longtemps debout. De temps à autre, elles vont s'asseoir au bar où elles risquent, par surcroît, de lever un client.

A l'entrée du Linden-Passage et à l'angle de l'Unter den Linden, la fameuse allée berlinoise, elles sont encore plus nombreuses et la concurrence augmente. Après l'Unter den Linden, Dorotheenstrasse, Mittelstrasse, Georgenstrasse, les filles fourmillent. Elles sont en foule également tout autour de la gare.

La rue franchit la Spree. Du haut du pont, on aperçoit des ombres féminines rôdant le long des quais du fleuve. Les rues adjacentes, la Karlstrasse, la Ziegelstrasse, la Johannisstrasse en sont encombrées. Et c'est ainsi jusqu'à l'Oranienburger-Tor. Il y en a partout, partout... Mais pourraient-on citer une rue de Berlin où l'on ne rencontre

AUX ALENTOURS DE GARES.

Les gares de Berlin sont autant de centres de prostitution. Cela est normal. Le va-et-vient des voyageurs crée une animation favorable au trafic des hétaires. Elles y repèrent plus facilement les provinciaux et les étrangers. En outre, les hôtels sont plus nombreux aux alentours des gares qu'ailleurs.

Nous connaissons déjà la gare de Silésie et celle de la Friedrichstrasse. A la gare de Stettin, la gent courtisane est particulièrement importante. On y voit presque autant d'hôtels hospitaliers et d'*Absteige-Quartiere* qu'aux abords du *Schlesischen Bahnhof*.

La Tieckstrasse, la Bergstrasse, l'Eichendorffstrasse, avec leurs rôdeuses et leurs maisons accueillantes, ressemblent aux rues réservées des grands ports de mer. Les vendeuses d'amour y font, dit-on, un excellent commerce. On m'a assuré que chaque fille s'en tirait normalement avec une moyenne journalière de vingt à trente marks.

J'ai remarqué, près du *Stettiner-Bahnhof*, plusieurs boîtes traînant de leurs charmes. Ce ne sont d'ailleurs pas les seules infirmes qui font métier de courtisanes dans la capitale allemande. On m'a signalé une unijambiste dans la Linienstrasse et j'ai vu moi-même, Steinstrasse, une fille bossue affreusement laide. Il faut croire, pourtant, qu'elle n'en trouve pas moins des clients, sinon elle choisirait une autre profession.

La gare de Lehrter, celle d'Anhalter, de même que les gares de Potsdam et du Zoo sont également d'importants marchés de la prostitution.

VERS LES QUARTIERS DE L'OUEST.

Si on allait à pied de l'Alexanderplatz, repaire de la pègre, au Kurfürstendamm le luxueux boulevard des quartiers de l'ouest, on marcherait pendant cinq kilomètres. Eh bien ! tout au long de ces cinq kilomètres et de chaque côté de la rue, on rencontrerait à chaque pas des professionnelles du trottoir. Imaginez-vous l'armée de courtisanes que cela représente ?

Naturellement, la catégorie des hétaires change au fur et à mesure que l'on avance vers l'ouest. On va de la pierreuse à trois

marks aux poules de luxe à dix, vingt et trente marks. Déjà à Friedrichstrasse et

Leipzigerstrasse, elles appartiennent à une classe plus élevée. Postdamerstrasse, elles sont plus élégantes. Par contre, Bülowstrasse, sous les arcades du chemin de fer aérien, on retombe dans la basse catégorie. Les tarifs baissent et rejoignent ceux de la gare de Silésie. Mais dès le Nollendorfplatz, nouvelle ascension des prix. Kleiststrasse et Wittenbergplatz, déambulent les filles de luxe et enfin celles de grand luxe au Kurfürstendamm, devant les brasseries ultra-chic, les restaurants-palaces, les grands cinémas, les dancing mondains et les *Weinstuben* (1) aristocratiques.

COURTISANES BOTTÉES.

Un soir que je flânais en compagnie de mon ami Schweitzer à proximité du Wittenbergplatz, je remarquai soudain devant nous une jeune femme élégante chaussée de bottes en cuir rouge.

— Tiens ! observai-je, les bottes sont à la mode à Berlin. Pour faire plaisir à Hitler, sans doute ?

Rudolf sourit et me montra une autre promeneuse :

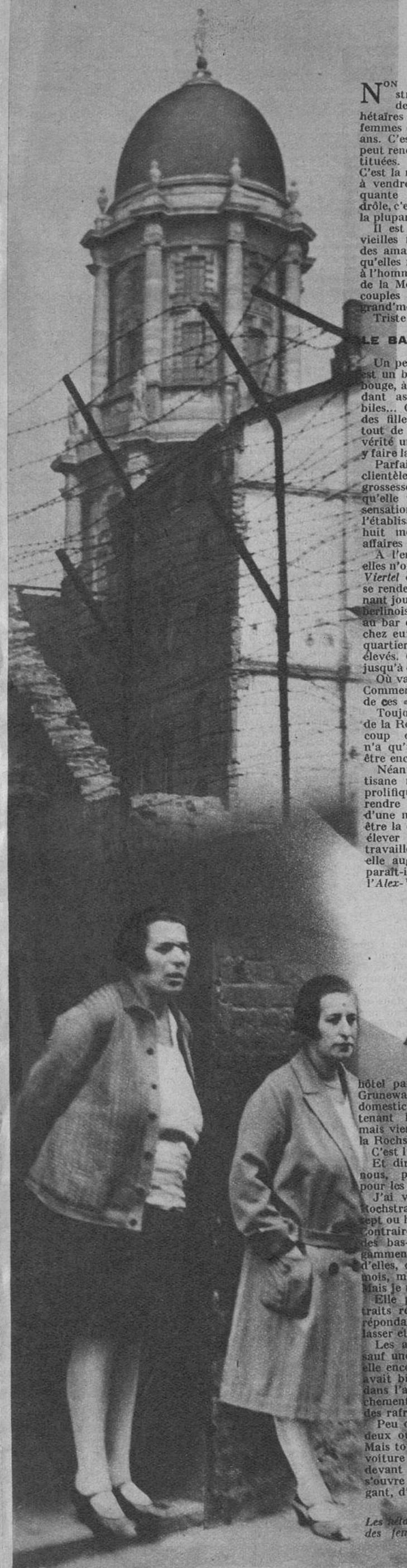
— Regardez celle-ci.

J'obéis et constatai avec stupeur que la personne désignée portait elle aussi des bottes, mais de couleur verte, cette fois. Un peu plus loin, encore une femme bottée. Puis une quatrième, puis une cinquième... J'étais ahuri.

— Que signifie ? demandai-je.

Le sourire de mon compagnon s'accentua

(1) Etablissements où l'on sert uniquement du vin.



Les hétaires de la Mehnerstrasse sont toutes des femmes de quarante, cinquante ans.

Ja wa
prost
veuse
de la
Contr
la ton
deux
Zimm
Si,
de ce
tate
xième
des i
sur le
carre
Re
vous
vitres
Rega
que

(1)

— Cela signifie, mon cher, que nous sommes sur le territoire des sadiques.

Hein ?

Mon ignorance l'amusa fort.

— Comment vous ne savez pas ? Ces bottes de différentes couleurs que vous voyez là sont l'insigne d'une spécialité de la prostitution berlinoise. Les femmes bottées ont une clientèle particulière. Celle des émules du célèbre marquis de Sade. Ils sont légion à Berlin. Ils savent qu'ils ne seront pas déçus en s'adressant à ces courtisanes chaussées de bottes. Elles se prêteront à tous leurs caprices. Remarquez, au surplus, combien elles sont discrètes. Elles ne racolent pas le passant, se contentant de faire les cent pas, à vive allure, sur la Tauentzienstrasse, de la Passauerstrasse au Wittenbergplatz. Leurs bottes parlent pour elles. Elles attendent que vous fassiez le premier pas.

— Merci bien.

— Ces *Stiefeleidchen* (1) coûtent d'ailleurs très cher. Leurs tarifs ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Et il faut être fortuné pour satisfaire des goûts sadiques. La plupart de ces amazones ont leur *Absteige-Quartier* dans l'élegant Augsburgerstrasse. Il existe même une pension spécialement aménagée pour ces honnêtes pratiques. Les chambres sont clôturées de doubles portes et de doubles fenêtres. D'épais rideaux et tentures empêchent d'entendre au dehors le vacarme que l'on fait à l'intérieur. Et dans la chambre, toute une collection d'instruments divers est à la disposition du client : chaînes, fouet gourdins, aiguillons, etc.

— C'est atroce...

— Epouvantable, convint Rudolf Schweitzer.

Autour de nous, les femmes bottées poursuivaient leur ronde incessante et tragique...

LES LAVEUSES DE CARREAUX.

Une autre forme caractéristique de la

prostitution berlinoise est celle des « laveuses de carreaux ». C'est à la partie sud de la Friedrichstrasse qu'on la pratique. Contrairement aux habitudes, elle cesse à la tombée de la nuit. Elle se cantonne dans deux petites rues, la Kochstrasse et la Zimmerstrasse.



Ja wohl ... Chez ma « Mama »..., tout près d'ici, Klosterstrasse.

prostitution berlinoise est celle des « laveuses de carreaux ». C'est à la partie sud de la Friedrichstrasse qu'on la pratique. Contrairement aux habitudes, elle cesse à la tombée de la nuit. Elle se cantonne dans deux petites rues, la Kochstrasse et la Zimmerstrasse.

Si, vous promenant dans l'une ou l'autre de ces rues, vous levez les yeux, vous constatez avec surprise qu'aux premiers, deuxièmes et troisièmes étages de la plupart des immeubles, des femmes jeunes, debout sur les fenêtres, sont en train d'astiquer les carreaux.

Revenez une ou deux heures plus tard, vous les reverrez encore frottant les mêmes vitres. Excès de propreté ? Non pas... Regardez avec plus d'attention et vous verrez que ces jeunes ménagères montrent des

dessous affriolants avec une surprenante ostentation.

Ce sont tout bonnement des hétaires, qui ont découvert cet ingénieux moyen de racoler le client par la fenêtre, tout en lui donnant un petit aperçu de leurs charmes secrets. Pour connaître le reste, il suffit de monter.

D'ailleurs, dès qu'un monsieur seul, posté sur le trottoir, semble s'intéresser à leur manège, les laveuses de carreaux lui font des appels discrets. On discute les tarifs à distance en faisant des signes avec les doigts. Cinq doigts, cinq marks... Six doigts, six marks... Et ainsi de suite.

Si le monsieur consent, il repère l'étage, entre dans l'immeuble, grimpe l'escalier... Et la dame ferme sa fenêtre... Elle la rouvrira un peu plus tard, car les carreaux, sans doute, ne sont pas encore tout à fait propres...

LES PROTECTEURS.

La prostituée berlinoise a naturellement son « protecteur ». L'une ne va pas sans l'autre. Il en est ainsi dans tous les pays du monde. Pourquoi Berlin ferait-il exception ? Le *Zuhälter* ou souteneur berlinois ressemble étonnamment à ses confrères des autres capitales d'Europe. Il y a peu de différence physique et vestimentaire entre un « mec » du Sébasto et un « Stenz » de l'Alex. Mais le Berlinois a sur le Parisien le gros avantage d'être syndiqué. J'ai déjà parlé, à propos de l'organisation de l'*Unterwelt*, des syndicats et de la fédération des souteneurs.

Le rôle de ces syndicats est assez curieux. Il leur arrive souvent, en effet, d'arbitrer des différends survenus entre les filles et leurs protecteurs. Une courtisane a-t-elle à se plaindre des agissements de son homme ? Elle en réfère au syndicat de celui-ci. Le comité discute l'affaire et décide si la réclamation est justifiée ou non. Si elle l'est, un blâme est adressé au coupable, que l'on prie de réparer ses torts. Il obéit généralement,



Elles vont s'asseoir au bar, où elles risquent, par surcroît, de lever un client.

Paris et le fameux café du « Gros Pou » à Bruxelles. De trois à huit heures du matin, il héberge la lie de la pègre berlinoise. Et si on lui a donné le surnom de café *Gummiknäppel* ou « Café de la matraque en caoutchouc », c'est parce que le patron et le garçon de l'établissement possèdent l'un et l'autre une matraque, servant à châtier les mauvais payeurs ou les pochards récalcitrants. Adolf Hitler, qui pratique la politique de la matraque, a dû fréquenter jadis le café *Gummiknäppel*...

Le *Mexico*, dans la Prenzlauerstrasse, est un peu plus reluisant. Il ferme à trois heures et rouvre à six. Il est uniquement fréquenté par les souteneurs et les prostituées. Des fresques mexicaines en décorent les murs. La nuit, il y règne une grande animation. Mais si l'on tient à conserver son portefeuille en poche, il est prudent de ne pas s'y hasarder après dix heures du soir.

Le *Gummiknäppel* et le *Mexico* sont, toutefois, sous l'étrange surveillance de la police, qui y compte maintenant indicateur...

(A suivre.)

ROGER SALARDENNE.

Les « *Stiefeleidchen* » coûtent très cher, leurs tarifs ne sont pas à la portée de toutes les bourses.



(1) Filles bottées.

Le Plaideur

LIMOGES

(De notre envoyé spécial.)

SOUVENT je suis resté de longs moments à scruter ces faces chafouines, ces visages tendus par la colère, ces yeux où luisent des éclairs de vengeance que l'on rencontre dans les couloirs des palais de justice, au pied des tribunaux, dans les antichambres des avocats.

Ce sont pour la plupart de petites gens qu'un différend, maintes fois infime, avec un voisin, un ancien ami ou un parent... ronge avec la conscience d'un cancer. Toutes leurs forces ne tendent depuis des années qu'à se mettre au service de leur cause, et tout ce qui leur reste de puissance vitale, ils l'épuisent dans l'espérance de triompher un jour... puis ils meurent enfin la haine dans le cœur, l'amertume à la bouche.

Ce sont les plaideurs qui, s'étant vraisemblablement trouvés trop parfaitement dépeints par le grand Molière, n'ont point voulu depuis des siècles abandonner la moindre parcelle de leur mauvaise foi.

Il n'est plus question de justice ni de solution à l'amiable, ils sont aveuglés et réclament, avec l'insistance que seule une manière de folie peut excuser, qu'il leur soit donné gain de cause.

Il faut avouer qu'en leur accord rarement, et peut-être cela est-il mieux pour ces « intoxiqués du procès », car j'imagine leur déception et le vide de leur existence le jour où, soi-disant satisfaits, ils n'ont plus rien à espérer.

Parfois ils doivent marmonner des menaces terribles, mais la petitesse même de leur âme les empêche de les exécuter... cependant parfois l'un d'eux, plus fou, plus favorable aux solutions radicales, commet le geste irréparable. Parmi les crimes, il n'en est peut-être pas de plus inconséquents. Les victimes sans exception ne sont point responsables du différend et il leur a fallu simplement, pour être marquées du sort, apparaître à quelque instant des débats alors que le plaideur cherchait une proie pour assouvir son ressentiment.

C'est ainsi que, voici quelques jours, on pouvait apprendre dans les journaux les détails d'un sanglant fait-divers : « C'est à la suite d'un procès perdu que le meunier Tarrade a voulu tuer deux hommes ».

Martial Tarrade était le type du gars rusé de la campagne. « On ne me la fait pas » aurait pu lui servir de devise s'il lui avait pris d'en inscrire une au frontispice de sa demeure. Avec sa femme, que sa folie de la chicane effrayait, il vivait depuis de longues années au hameau de Pensol, dans la Haute-Vienne.

A la vérité, son moulin, car il était meunier, se trouvait légèrement à l'écart des autres fermes du pays. Le moulin, le traditionnel moulin que l'on rencontre dans ces régions, se dressait donc dans un coin

isolé, disons même presque désert, en bordure d'un léger ru dont les eaux claires chantaient une claire mélodie du premier janvier au trente et un décembre. Sur la rive opposée, il n'y avait rien, ou plutôt si, il y avait un pré, un malheureux pré comme tant d'autres et qui devait à la présence si proche du filet d'eau la belle verdure de ses herbes grasses.

Tarrade aurait pu mener là une vie facile, le travail n'était point tel qu'il n'eût dans la journée quelques moments de loisir, et cela n'aurait pas empêcher le bel argent de rentrer à la maison, mais il devait en être autrement.

Il était né plaideur et nul n'y pouvait rien, à cela il fallait ajouter que sa pauvre tête farcie de formules juridiques n'avait pas conservé tout l'aplomb qu'on aime à trouver chez les campagnards.

— Tu trouves pas que Martial perd un peu la raison ? disait-on à l'auberge.

— Toutes ces histoires de procès, ça le détraque, concluaient-on.

— Il va arriver un malheur, insinuaient certains, ces derniers temps.

— Nous en avons bien peur, répondraient les femmes.

Et le malheur est arrivé, mais n'anticipons pas, voici l'histoire.

Le propriétaire du pré que séparait du moulin le ruisseau qui a nom dans le pays le Bandiat était un certain M. Andrieux, âgé de cinquante-cinq ans, demeurant à Saint-Pardoux-la-Rivière. Ce monsieur Andrieux ne cherchait qu'à vivre en bon voisinage avec Tarrade. Et il est fort possible que les premiers rapports entre eux aient été des plus courtois, mais il arrive que, même dans les unions qui paraissent devoir filer les jours les plus heureux, un impondérable vienne détruire l'harmonie.

Et un impondérable arriva. Les premières escarmouches n'eurent point encore le caractère violent que réservait l'avenir.

Ce furent tout d'abord des salutations moins empressées, puis des phrases « qui voulaient en dire long », des mots à double sens...

On croit facilement que la haine que l'on nourrit à l'égard de quelqu'un est partagée par celui-ci contre soi, et le soir, après souper, Tarrade entretenait sa femme de ses craintes.

— Andrieux m'en veut, mais il ne m'a pas, il ne sait pas qui je suis, protesta-t-il.

Et les hostilités franches, officiellement déclarées, éclatèrent. La guerre, aussi bien entre deux peuples qu'entre deux hommes, ne perd jamais son caractère inexorable d'injustice et de passions partiellement envisagées. Elle est toujours meurtrière, même si l'un des belligérants est le plus pacifique des combattants. Andrieux était pacifique... Tarrade, « jusqu'au-boutiste ».

A coups d'injures, de vexations, de papiers timbrés, les premiers engagements démontrent bien qu'il ne s'agissait nullement d'une plaisanterie.

Tarrade, sournois, querelleur, vrai chicanier de village, avait trouvé sa voie, et, malgré tout le mauvais sang qu'il ne manquait pas de se faire, il jubilait.

Et quelle pouvait bien être la cause de tant de tracas ? Mais le Bandiat ! Le Bandiat qui séparait les deux hommes, ou plutôt les deux propriétés. Il aurait pu servir de frontière inviolable, mais comme il servait aussi bien au meunier qu'au possesseur du pré, il était normal que l'un des deux cherchât à se l'approprier.

Andrieux avait besoin d'eau pour son pré, mais ne cherchait point à en priver son voisin, tandis que Tarrade tenta de détourner le cours de la petite rivière.

Il fit l'impossible pour cela et y arriva presque, et le plus étrange est qu'il n'y trouvait aucun bénéfice, la puissance de son moulin ne se trouvait pas augmentée du fait. O ironie illogique des procédés de la mauvaise foi !

Et après les papiers timbrés, ce furent la convocation au tribunal de Rochechouart, puis les visites fréquentes aux avocats, aux avoués de la petite sous-préfecture. Il fallut donner des provisions, discuter sans fin...

Durant trois ans, Andrieux et Tarrade se débattaient dans le dédale de la procédure. Remises, défauts, appels, expertises, contre-expertises, jugements à huitaine, enfin tout à une fin, dernièrement le tribunal condamna Tarrade à 10 000 francs de dommages et intérêts.

Si Tarrade abandonna la lutte judiciaire, s'il lui fallait s'exécuter, il ne se jugeait pas battu pour si peu.

En outre, le jugement stipulait qu'une

G'est ce jeune homme de vingt-deux ans qui par son intervention sauva la vie à M. Andrieux. (Ph. Blanchon.)



Après avoir abattu M. Chabrefy et le journalier Coutoux, le meunier de ce moulin se tua. (Ph. Blanchon.)

expertise destinée à fixer définitivement les droits de chacun aurait lieu vendredi matin, 28 juillet, sur les lieux mêmes du litige.

M. Jean-Baptiste Chabrefy, architecte expert à Limoges, avait été chargé de cette opération. M. Chabrefy devait se faire aider par un nommé Jean Coutoux, dit le Zouave, journalier à Pensol.

Tarrade n'avait point fermé l'œil de la nuit, en proie au plus vif énervement, il n'avait cessé de gesticuler, proférant de longs discours inintelligibles.

L'aube pointait à peine, qu'il sauta hors de sa couche.

— J'vais faire un tour, dit-il à sa femme.

Et sans plus, il disparut. Quel dut être le détail de cette promenade matinale ? Quelles furent les pensées qui se heurtèrent derrière son front têtu ? Nul ne le saura exactement, mais il est facile de supposer...

Planté droit, raide au bord de l'eau, face au pré ennemi, le visage fouetté par le vent froid du petit matin, il dut enfin se décider au pire et, tout tranquillement, il dut aller dans la grande pièce du moulin chercher des armes qu'il alla cacher quelque part dans un buisson.

A l'heure dite, M. Chabrefy arriva, il était donc accompagné de Coutoux, avec eux étaient également venus M. Andrieux et un de ses amis, M. Lacatou, brasseur à Saint-Pardoux-la-Rivière.

Les quatre hommes se trouvaient dans le pré fatal, le meunier Tarrade sur la rive, côté moulin, il salua les nouveaux arrivants de ces mots :

— Puisque je suis condamné, je n'ai plus rien à dire, je n'ai qu'à m'exécuter.

Puis tous restant dans la même position, l'architecte expert donna lecture du jugement, après quoi Tarrade reprit :

— Bien... si vous voulez je marquerai le terrain avec des piquets, mais il faudrait que vous veniez sur cette rive...

Andrieux, qui connaissait bien Tarrade, resta interdit devant de telles paroles prononcées aussi délibérément.

— Que prépare-t-il ? songea-t-il, ce n'est pas normal, il a perdu le procès et il paraît presque content !... il faut se méfier.

Et prudemment, il resta dans son pré avec son ami Lacatou, tandis que prenant leur élan, Chabrefy et Coutoux sautaient sur l'autre rive.

Andrieux suivait les faits et gestes de chacun, que cachait donc une telle politesse ?

Et soudain, plus brutal que la foudre, le drame éclat. Le travail d'expertise allait commencer lorsque Tarrade sortit brusquement un hache d'un tailleur, et sans que Chabrefy ait pu prévenir le geste meurtrier, le meunier lui assenait sur la tête un coup des plus violent de l'arme dangereuse. Un second coup le frappa d'aussi terrible façon et le malheureux s'écrasa avec de profondes blessures au cou et à la tête.

Cela avait duré une seconde. Andrieux et Lacatou épouvantés n'avaient encore songé à réagir, seul Coutoux sentant le danger avait cherché à fuir en repassant le ruisseau, mais d'un bon Tarrade, le fou, le rattrapa et lui porta des coups si violents de sa hache que le malheureux tomba mort à terre. La tête était presque détachée du tronc !

Et soudain des hurlements de femme s'élévèrent. Cette clamour semblait couvrir toute la campagne.

— Sauvez-vous ! Sauvez-vous !

Mme Tarrade, qui connaissait son mari, devinait qu'il ne s'arrêterait pas après deux meurtres, et, faisant preuve d'un courage remarquable, elle tâchait de sauver d'autres vies humaines.

Elle était déjà arrivée trop tard pour Chabrefy et Coutoux, mais elle voulait éviter d'autres crimes, c'est en remarquant que le fusil et la hache de son mari n'étaient point à leur place qu'elle avait pressenti le drame.

— Sauvez-vous ! Sauvez-vous !

Et sans prêter attention aux risques, elle

s'élança vers son mari et essaya de le désembrer. Moins forte que lui, elle ne put y réussir, se dégagant, il se jeta à la poursuite d'Andrieux qui fuyait.

Andrieux perdait du terrain. Lacatou appelaît éperdument au secours. La meunière hurlait... et le fou, sa hache en main, peu à peu rattrapait Andrieux.

Les cris des spectateurs impuissants redoublèrent... Tarrade était sur le dos du fugitif...

— Au secours ! Au secours !

— Le fou ! Le fou ! Sauvez-vous...

La scène était atroce, et Chabrefy dans une mare de sang gémisait...

Andrieux, à bout de souffle, se sentant perdu, se retourna, décidé à vendre cherrement sa vie. Mais Tarrade venait de trébucher et Andrieux parvint à lui arracher son arme.

Le danger était-il écarter ?

Un terrible corps-à-corps devait s'ensuivre, où les deux hommes soufflant comme des forges, de toutes leurs forces luttaient désespérément.

Andrieux plus vieux succomba. Maîtrisé, immobilisé par Tarrade, il restait bientôt inerte tandis que le meunier au paroxysme de la colère ouvrait son couteau pour l'égorger.

Mais un miracle se produisit, à l'instant précis où Tarrade allait plonger la lame dans le corps de son adversaire, il sentit son poignet enserré par une poigne solide.

Un jeune homme du village, Léon Millac, accouru aux cris poussés, venait de sauver la vie à Andrieux.

Une nouvelle lutte s'engagea, au désavantage, cette fois, du meurtrier, mais il put cependant se dégager et disparaître en courant.

Ces meurtres, cette bataille hallucinante avaient à peine duré quelques minutes. Deux innocents victimes gisaient à terre, un mort, un blessé... désespéré et autour d'eux, droits, en proie encore à la vision d'épouvante, des hommes et une femme restaient figés, halatants, incapables de la moindre réaction.

Et soudain la détente s'opéra... un bruit sec avait retenti de derrière un buisson. Tarrade, armé de son fusil, s'était tué d'une balle qui avait fait sauter la boîte crânienne.

A tant d'émotion succéda le silence. Toute action judiciaire se trouvait éteinte du fait du suicide.

Le meunier Tarrade, qui avait tant aimé les tribunaux, avait fui à sa façon la cour d'assises.

PHILIPPE ARTOIS.

Les Policiers londoniens chasseurs d'images !



Les policiers attachés au service de la circulation, à Londres, ont été munis d'appareils photographiques. Ils peuvent ainsi prendre des clichés des accidents et déterminer de façon irréfutable les responsabilités de chacun, en même temps que les conditions exactes de l'accident.

Celle qui était de trop

CARPENTRAS

(De notre envoyé spécial.)

Monsieur, dit la jeune femme dès qu'elle se fut assise sur le siège qu'on lui désignait, monsieur, je viens vous demander un renseignement. Je crois que vous seul êtes capable de me donner.

— Je vous écoute, madame.

— C'est que... Enfin, n'est-ce pas, j'ai à vous dire des choses très délicates et...

Le notaire se mit à sourire.

Soyez persuadée que ce n'est pas la première fois que des clients ou des clientes font des confidences. Vous pouvez compter sur mon entière discrétion.

La jeune femme poussa un soupir de soulagement et commença ses explications :

— Voilà. Au début de l'année dernière, à Pernes, j'ai fait la connaissance d'un jeune homme qui n'a pas tardé à devenir mon amant. Quelques mois plus tard, au mois de janvier de cette année, je mettais au monde un petit garçon que je confiai à l'Assistance publique.

À cette époque, mon ami faisait son service militaire à Avignon. Il n'eut pas l'air, dans ses lettres, de se montrer ennuyé par cet événement et lorsqu'il revint, nos relations reprirent. J'étais heureuse, très heureuse.

Hélas, cela ne devait pas durer. Au mois de mars, il me plaça comme bonne chez un de ses oncles, M. Sobra, sans faire connaître bien entendu ma situation vis-à-vis de lui.

Cela marcha encore bien entre nous pendant cinq ou six semaines, et puis, brusquement, à la fin du mois d'avril, mon amant, qui se nomme Florent Delhomme, m'annonça qu'il nous fallait cesser toutes relations.

À cette nouvelle je fondis en larmes, puis demandai des explications. Il ne voulut pas m'en donner. Alors je me jetai à ses genoux, je le suppliai ; il restait impassible.

— Et notre enfant ! m'écriai-je enfin.

— A ce mot, il parut s'émouvoir. Après avoir hésité un instant il me dit :

— Allons, ne pleure plus. Pour le moment, il ne faut plus que nous nous revoyions, à cause de ma famille ; mais je te promets de t'épouser cette année, en septembre ou en octobre au plus tard.

Cette promesse me fit plaisir, vous le concevez, et, malgré la peine que j'éprouvais à la pensée de ne plus le voir régulièrement, je lui promis d'attendre patiemment le moment convenu.

Or, le seize juillet, il est venu dîner chez son oncle. Pendant le repas, il m'adressa à peine la parole, mais me fixa rendez-vous pour le soir même, dans un café de la ville, J'y allai. Ce fut pour y apprendre qu'il me fallait renoncer au mariage.

— J'ai réfléchi, me dit-il. C'est impossible.

Nouveaux pleurs, nouvelles supplica-

tions de ma part, et bientôt il ne parut plus aussi décidé dans son projet. Même il me consola :

— Je verrai. Je crois que tout s'arrangera. Ne perds pas espoir.

Lorsqu'il fut parti, après m'avoir embrassée comme autrefois, je réfléchis et je me demandai s'il ne m'avait pas dit cela pour se débarrasser de moi momentanément. Aussi je ne veux plus attendre et voici conseil que je viens vous demander : de quelle façon puis-je agir pour décider Florent Delhomme à m'épouser et à reconnaître notre enfant ?

Le notaire qui avait écouté avec attention cette histoire lamentable, mais, hélas ! si banale, ajusta son lorgnon et fixa la jeune femme.

— Ce que vous me demandez là n'est pas facile à résoudre. De plus, est-ce bien dans mes attributions ?

— Oh ! Monsieur, ne m'abandonnez pas, je vous en supplie.

Le brave homme sourit en répondant :

— Mais non, ce n'est pas mon intention. Voici ce qu'il faut faire. Essayez d'obtenir de votre ami une lettre d'engagement, c'est-à-dire une lettre dans laquelle il vous promettra le mariage. Car je suppose qu'il ne vous a pas encore écrit dans ce sens ?

Non, ses promesses ont toujours été faites de vive voix.

El bien ! pour cela, il importe tout d'abord que vous lui écriviez. Nous allons, si vous le voulez bien, ébaucher tous deux un brouillon de lettre.

Lorsque ce travail fut terminé, la jeune femme se leva.

Il me reste à vous remercier et à vous demander un dernier conseil : dois-je tout dire à mon patron et lui faire partie de ma démarche auprès de vous ?

— Parfaitement, cela est préférable.

— Bon. Alors, c'est entendu, je raconte tout.

Elle partit avec de l'espoir plein le cœur et le notaire se disait :

— Après tout, peut-être se décidera-t-il à l'épouser un jour.

Il ne pouvait guère se douter que, cinq jours plus tard, sa cliente occasionnelle serait assassinée !

**

Ce sont deux bateliers, occupés à amarrer une péniche au bord du canal de Carpentras, qui aperçurent le cadavre.

A l'aide de gaffes, ils réussirent assez rapidement à attirer jusque sur la berge leur macabre découverte.

Le corps qu'ils allongèrent sur l'herbe était celui d'une jeune fille paraissant âgée d'une vingtaine d'années. Sa robe noire était d'apparence modeste.

Pas de blessures suspectes. L'état du cadavre permettait d'affirmer que son séjour dans l'eau n'avait pas été de longue durée.

Faut aller tout de suite prévenir les

gendarmes, déclara le patron de la péniche.

Son aide se précipita.

J'y cours, dit-il.

En réalité, il avait hâte de quitter au plus tôt l'horrible vision qu'était ce pauvre corps de jeune fille dont on distinguait parfaitement les formes à travers le tissu plaqué par l'eau.

Déjà des curieux s'approchaient de la rive et faisaient cercle autour de la morte, échangeant des impressions, faisant des hypothèses.

— C'est pour sûr encore un crime.

— Pensez-vous. Elle n'est pas blessée. Sans doute une pauvre fille qui avait des chagrin d'amour et qui a préféré en finir avec la vie.

— En effet, depuis quelque temps, c'est une véritable épidémie de suicide.

— Quel malheur, quand même ! A cet âge-là...

Ainsi discutait-on en attendant les policiers.

Ces derniers ne tardèrent pas à arriver et eurent tôt fait d'identifier le cadavre.

En effet, on leur avait signalé, le matin même, la disparition d'une jeune domestique, Rose Leni, employée chez un propriétaire des environs, M. Sobra.

Le 23 juillet au soir, elle était sortie en disant qu'elle ne tarderait pas à rentrer. Depuis, nul ne l'avait revue et M. Sobra avait signalé au commissaire cette étrange disparition.

Et le signalement qu'il avait donné concordait en tous points avec le corps étendu sur la berge. Aucun doute n'était possible.

Voilà une enquête rapidement menée, constata quelqu'un.

La police n'aura pas eu beaucoup de travail, ajouta un autre.

Ce en quoi il se trompait, car l'affaire ne faisait que commencer.

**

La brigade mobile n'obtint pas immédiatement les aveux de l'assassin.

Elle avait procédé auparavant à de minutieuses recherches, simplement parce que le suicide de cette jeune femme qui quelques jours avant parlait à des amies de son prochain mariage et de ses projets d'avenir, parce que ce suicide leur paraissait inexplicable.

C'est ainsi que les inspecteurs avaient appris des détails fort intéressants.

Le 17 juillet, M. Sobra, mis au courant par sa bonne, s'était rendu chez son neveu pour l'admonester et le prévenir que Rose Leni avait été consulter un notaire.

Il est inutile d'en arriver là, avait-il dit. Si tu lui as promis de l'épouser, fais-le. Il faut être correct, mon garçon.

Florent Delhomme prit sans doute la décision de suivre ce sage conseil, puisque, le jour même, il alla chez son oncle et dit à sa maîtresse :

— Que signifie cette demande ridicule que tu as faite chez un notaire ? C'était inutile puisque j'ai maintenant la ferme intention de t'épouser le plus tôt possible.

— Oh ! vraiment.

— Oui, ma chérie.

Complètement rassurée, la malheureuse fille insista alors pour que son ami fût venir aussitôt ses papiers en vue de la publication des bans. Il acquiesça :

— Ce sera fait ce soir.

Mais justement ce soir-là, dans un café de Carpentras, Florent Delhomme annonçait son mariage à des amis en des termes troublants :

— C'est terrible d'être obligé d'épouser une femme que l'on n'aime pas ; mais je vais m'y résoudre, sans cela elle me ferait des ennuis.

Après on l'avait vu, la tête entre les mains, qui semblait réfléchir longuement.

**

Il commença par nier.

— Moi, un criminel ? Mais c'est de la folie.

— Où donc étiez-vous le soir du 23 juillet.

— J'étais, c'est exact, avec Rose Leni. Nous allâmes dans un bal champêtre. Tard dans la nuit, je la raccompagnai près de la demeure de mon oncle et je la quittai au bord de la route. Je ne sais pas ce qu'elle est devenue depuis.

Il fallut de longues heures d'un interrogatoire serré pour le faire avouer.

Enfin, il se décida :

— Oui, c'est moi. L'idée m'est venue comme cela, d'un seul coup, alors que nous passions au bord du canal. Comme Rose s'était penchée pour arranger sa chaussure, je l'ai brusquement poussée par derrière. Elle est tombée en poussant un grand cri.

— Alors, comme un fou, je me suis enfui dans la direction de Carpentras. Là, lorsque, j'eus récupéré un peu de sang-froid, je me rendis dans un autre bal pour me créer un alibi. Ce récit était très vraisemblable. Le corps, que l'on devait retrouver à environ deux kilomètres de l'endroit où il avait été jeté, ne portait aucune trace de violence.

Par contre, il était permis de supposer que cet horrible forfait était prémedité depuis la veille pour le moins.

— Pourquoi l'avez-vous tuée ?

— Je ne l'aimais pas. Elle me harcelait continuellement pour me forcer à l'épouser. J'ai voulu m'en débarrasser. Je demande pardon.

— Je demande pardon !

Il la répéta, cette phrase, à diverses reprises, et c'est à genoux qu'il la murmura lorsque, dans le commissariat de police, on le mit en présence de sa mère et de son frère qui, en pleurant, regardaient sans émotion bien comprendre celui qui était devenu un assassin.

Géo GUASCO.

La vie humble et nue



Les autorités de Chicago s'étaient émues, parce qu'à l'Exposition d'un « Siècle de progrès », miss Dorothy Kibbe incarnait la vie... en décolleté... Le juge a décidé qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre. (I. N. E.)

L'ouvrier pâtissier a fait du cinéma au naturel



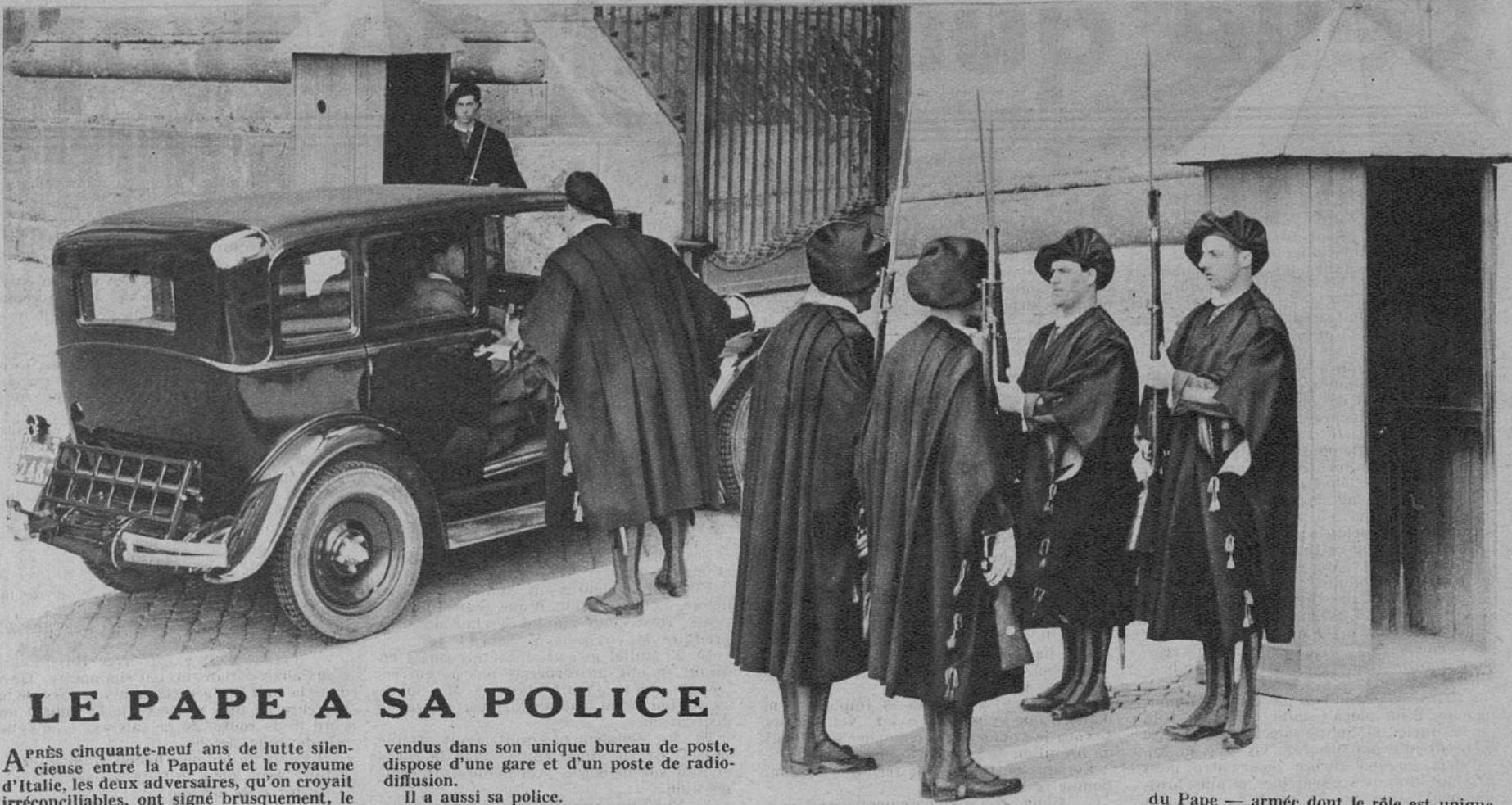
A Paris, l'ouvrier pâtissier Imbert a abattu sa maîtresse à coups de revolver dans le hall d'un cinéma des boulevards. Elle voulait le quitter. Voici le meurtrier au poste de police. Et voici (à droite) la jeune femme, Georgina Balzac, qui a été tuée par Imbert. Georgina Balzac allait chaque jour au cinéma. Cette circonstance lui valut d'être rapidement retrouvée par l'amant éconduit. (Rol.)



Un jaloux digne du milieu



Une jeune danseuse américaine de dix-neuf ans, Dolorès la Mar, a été grièvement blessée par Kessler qui était amoureux d'elle et qu'elle avait éconduit. Voici la jeune fille à l'hôpital de Los Angeles. (I.N.P.)



LE PAPE A SA POLICE

APRÈS cinquante-neuf ans de lutte silencieuse entre la Papauté et le royaume d'Italie, les deux adversaires, qu'on croyait irréconciliables, ont signé brusquement, le 12 février 1929, le traité de Latran qui crée dans Rome une situation toute nouvelle.

Désormais, englobés dans la capitale italienne, le Vatican, ses jardins et les quelques bâtiments proches, forment une cité particulière, un véritable État indépendant. Redevenu souverain temporel, le Pape a son armée, bat monnaie, émet des timbres

vendus dans son unique bureau de poste, dispose d'une gare et d'un poste de radio-diffusion.

Il a aussi sa police.

Une police fort active et très méticuleuse.

Celle-ci en effet ne permet pas l'entrée du minuscule territoire à tout venant. Comme le montre la première de nos photographies, les piétons et les autos sont arrêtés, au seuil de la Cité Vaticane, par un service de con-

trôle : il faut pouvoir montrer soit un passeport soit une carte d'identité que délivre la Secrétaire d'Etat. Faute de quoi, les oubliés sont obligés de rebrousser chemin.

Par ailleurs, on sait que la petite armée

du Pape — armée dont le rôle est uniquement un rôle de police — a pieusement conservé ses uniformes qui datent, pour la plupart, du moyen âge. Aussi, pour les curieux qui ne peuvent pénétrer dans le palais, c'est un spectacle toujours attirant que d'assister, sur la place Saint-Pierre, à la relève de la garde, telle qu'elle est représentée sur notre seconde photographie. (L.P.S.)

Les innocents qui ont été fusillés. IL FAUT RÉHABILITER LE SOLDAT DHORR

(Suite de la page 7.)

— Mon commandant, je demande à parler au général. Dhorr est innocent.

— Écoutez-moi. Je vais vous raconter ce que le général vient de me dire. Et il ne vous dirait pas autre chose. Rassurez-vous. Le général n'a pas donné l'ordre d'exécuter Dhorr.

— Alors, il est gracié ?

— Comprenez-moi bien. Le général ne peut pas donner un démenti à son conseil. Alors, il n'a pas pris lui-même de décision. Il a fait envoyer le dossier au ministère de la Guerre avec un avis de grâce favorable (sic).

Et j'entendrai toute ma vie le commandant Prételat me dire gentiment :

— C'est une affaire de conseil des ministres. Les ministres, vous comprenez, ce sont des civils (sic). Alors, Dhorr est sauvé.

M. le général Prételat se rappelle-t-il l'entretien que le commandant Prételat eut ainsi, à la fin de février 1915, avec le défenseur de Dhorr, dans le jardin de la 71^e division à Cambrai-l'Abbé ? J'en rapporte ici expressément tous les termes avec une assurance qui ne redoute aucun démenti et qui attend une confirmation.

Après la poignée de main du commandant Prételat, j'allai retrouver Dhorr.

— Tu es sauvé, mon vieux.

**

Les jours passèrent. Relève. Repos. La vie de guerre. Le mouvement de tranchées. Il arriva que je fus évacué. Dans la rue de Cambrai, je rencontrais Dhorr. Il était à peu près libre. Sous la garde nonchalante et lointaine d'un gendarme, il accomplissait sa corvée de cantonnement, avant de reprendre place avec les camarades. Par la fenêtre ouverte d'un estaminet, un copain lui passait un verre de vin qu'il but avec son bon sourire.

— A la tienne, Dhorr.

— A la vôtre, sergent.

— Merci, mon vieux. Au revoir.

Je ne devais plus le revoir.

**

Deux semaines plus tard, à l'hôpital de Bonneval, je recevais une lettre de mon ami le sergent Chassaigne-Goyon. J'en détache cette phrase :

Dhorr a été exécuté hier. Il est mort avec un grand courage.

Eh bien ! qu'avez-vous fait, les « civils » du ministère ? qu'avez-vous fait de l'avis favorable du général Fayolle ? Figurait-il

au dossier ? Ce dossier vous est-il parvenu ? Avez-vous ordonné quand même la mort de l'innocent ? Quel fut le mystère de cette exécution inique, un mois, un grand mois, après l'injuste condamnation du conseil, après la formelle promesse du commandant Prételat au nom du général Fayolle ?

— Qu'avez-vous fait ? Répondez, ministres « civils » ! Répondez, monsieur le général Prételat !

**

Ceci s'est passé il y a dix-huit ans. Depuis dix-huit ans, je voulais conter ce drame. On ne m'a pas écouté. Ou ceux qui m'ont écouté ne m'ont pas cru. Ou ceux qui m'ont cru ont eu peur.

Des directeurs de journaux m'ont entendu hâtivement, entre leur montre et leur téléphone. Les plus patients ont levé vers le plafond des bras excédés : « Une victime, encore une victime des conseils de guerre ! »

— Allons donc ! ce que vous dites là est impossible ! disait l'un.

— C'est très délicat, disait l'autre.

Les hommes publics ne voyaient dans ce martyre que ce qui pouvait aider ou gêner leur politique.

Cependant, je ne pretendais pas écrire de phrases vengeresses. Ma plume ne s'esayait pas à cracher du feu. Si je dis que Dhorr a été assassiné, c'est parce que je ne sais pas d'autre mot pour exposer son cas. Je n'accuse personne. Je sais bien que la faute est celle d'une époque démente plutôt que de pauvres hommes. Mais la furie longtemps déchaînée achève, après quinze ans, de s'apaiser.

Cette « Cour spéciale », instituée pour reviser les sentences de guerre, doit retrouver la justice ensevelie sous les ruines. Elle s'obstine à la rechercher sous l'amas des grimoires.

Je ne sais pas si le Pouvoir daignera lui confier le sort posthume de Dhorr martyr. Mais je crains que l'homme de loi ne comprenne pas cette aventure en se penchant sur des papierasses.

Mon Dieu ! est-ce donc si difficile de dire que Dhorr, qui fut fusillé, ne le méritait pas...

Vous lui avez pris la vie. Vous lui avez pris l'honneur. Vous ne pouvez pas lui rendre la vie. Voulez-vous lui rendre l'honneur ?

M. C.

Prochainement : UNE ERREUR JUDICIAIRE

L'AFFAIRE GOGRY

par Maurice CORIEM

On accuse, on plaide, on juge...

C'est maman quand même

La seizième chambre correctionnelle : une heure... dans le box, c'est le défilé lamentable des détenus, hommes hirsutes, femmes débraillées ; parmi ces dernières, une vieille, très vieille prisonnière attire l'attention : elle a quatre-vingts ans, vingt et une condamnations et vingt ans d'interdiction de séjour ; depuis sa jeunesse, elle vole sans cesse partout et toujours... dans les grands magasins, chez les patrons qui l'employaient, dans la rue, dans le métro ; maintenant, si vieille et si cassée, elle a été recueillie par son fils, un brave et honnête homme, qui la nourrit, la loge, mais... ne peut l'empêcher de voler.

— J'ai été repris par le démon... explique-t-elle. Je n'ai pas besoin évidemment, mais qu'y puis-je, je passe devant une boutique, j'ai envie de bonbons, par exemple, ou d'un litre d'eau de Cologne... j'ai des sous dans ma poche : je pourrais acheter... j'aime mieux prendre... c'est le démon !

Kleptomane peut-être ? La vieille ne prononce pas le mot barbare qu'elle ignore, mais Mme Nelly Gaston-Bloch, son défenseur, fait avec habileté valoir cette forme mauvaise qui pousse sa cliente au vol.

Après la plaidoirie, un cri s'élève du fond de la salle :

— Messieurs, ayez pitié d'elle, je vous en supplie !

— Qui êtes-vous ? demanda le président.

Un homme d'une quarantaine d'années, son rude et bon visage bouleversé par l'émotion, murmure :

— Je suis son fils, qu'on me la rende, je veillerai encore plus que par le passé sur elle... elle est si vieille... ne la renvoyez pas en prison !

Le président toussote, on le sent ému, pourtant il dit :

— Voyons, monsieur, vous êtes un brave ouvrier, vous avez toujours tenté de la sauver, mais elle est toujours reprise par le démon du vol, vous le savez bien ; les renseignements fournis sur votre compte sont excellents, et elle, vous connaissez son casier judiciaire.

Alors l'homme doucement :

— C'est maman quand même.

Et peut-être est-ce la toute petite phrase — émouvante et sublime — qui, avec la plaidoirie de Mme Nelly Gaston-Bloch, ne fit condamner la vieille récidiviste qu'à un mois de prison, tandis que le fils répétait encore :

— Mais oui, que voulez-vous, elle fait mal, je le sais bien, mais... c'est maman quand même !

A la manœuvre des gangsters

Un bel après-midi du printemps 1933, M. Charlier, comptable d'un important marchand de bestiaux de la Villette, se trouvait, à l'heure du marché, seul dans les bureaux en train de ranger une liasse de quarante-vingt billets de mille francs, lorsque deux individus firent irruption dans la pièce.

— Haut les mains ou je te brûle ! intima un des arrivants en braquant un revolver sur le comptable, qui s'exclama :

— C'est une plaisanterie ! vous jouez aux gangsters !

A peine avait-il terminé sa phrase qu'il s'aperçut que ce n'était pas un jeu, mais une réalité : en une seconde, il fut ligoté, bâillonné et les deux hommes s'enfuirent en hâte... avec les quatre-vingt mille francs, bien entendu.

M. Charlier put, malgré son bâillon, appeler au secours et une chasse à l'homme s'organisa : elle fut fructueuse, puisque l'un des agresseurs, le nommé Berthollet, fut arrêté... Quant à l'autre, il put s'échapper.

Pourtant, quelque temps après, la police arrêtait un nommé Marcel Marie, lequel avait été fort lié avec Berthollet, à la maison centrale de Poissy où tous deux purgeaient des quatre-vingt mille francs.

— Non, dit Berthollet, il n'est pas mon complice... Mon complice est un certain René.

— Si, répliqua M. Charlier, c'est lui le second de mes agresseurs, je le reconnaîs à son regard phosphorescent.

De fait, Marcel Marie possède un regard étrange, très particulier et fort regrettable pour un personnage n'ayant pas intérêt à être reconnu.

Malgré ses dénégations, la X^e Chambre correctionnelle, après plaidoirie de M^e André Klotz, le condamna à dix ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour, tout comme son camarade Berthollet.

SYLVIA RISER.

PROCHAINEMENT :

Le Patron du Pont-Vert

PAR

Claude VINCELLE

**Nouvelles Primes
AUX ABONNÉS DE
Police-Magazine**
habitant la France ou ses Colonies

Primes n° 1. — SIX MOU-
CHOIRS chemisier, grande taille
(45×45), bel ourlet à jours, batiste d'Irlande, vignettes blanches.

Prime n° 2. — SIX MOU-
CHOIRS chemisiers grande taille (45×45), bel ourlet à jours, batiste d'Irlande, vignettes couleurs fantaisie.

**Prime n° 3. — UN BRIQUET
AUTOMATIQUE**, fabrication soignée, nickelé et estampillé.

Pour chaque prime, frais de port et d'emballage : 1 fr. 50.

Tous les admirateurs du célèbre comique achètent le livre sensationnel qui vient de paraître :

**LA VÉRITÉ SUR
CHARLIE CHAPLIN"**

Sa vie, Ses amours, Ses déboires
par son ancien secrétaire particulier :
CARLYRE R. ROBINSON.

Un volume : 12 francs

Cet ouvrage, qui contient des détails sur la vie privée du grand artiste comique, a connu un succès sans précédent en Amérique, où il a été tiré à 500 000 exemplaires.

En vente partout ou demander le volume à votre librairie, qui vous le procurera. Envoi franco de chaque volume contre 12 francs, adressés à **MON CINÉ**, 43, rue de Dunkerque, Paris (X^e). Compte chèques postaux : 259-10. Aucun envoi contre remboursement.

SOIGNEZ CHEZ VOUS
SANS Perte DE TEMPS, SANS PIQURES,
SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES
SYPHILIS, BLENNO, URETHRITES, PROSTATE,
CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer : si-même à l'insu de tous. Efficace et sûr
SERUMS - VACCINS NOUVEAUX
Veuillez ouvrir : Doct. 71, r. de Provence, Paris 9^e
Angle Chaussée d'Antin

VOTRE AVENIR sera dévoilé grâce à la myst. et célèbre voy. **AUGUSTALES**. Env. date, mois, nais., prén. et 5 fr. pour frais d'écritures et de port. Extraord. par ses prédict., fixe date even., guid., cons. et dév. tout. Bulletin-not. grat. Ecrire M^{me} **AUGUSTALES**, 22, rue Léon-Gambetta. 22, à LILLE (Nord).

PISTOLET ASSOMMANT

Breveté. Diplômé. Déposé.
Ne blesse pas, ne tue pas, il étourdit.
Ni gaz asphyxiants d'aucune sorte.
DIOU, rue Bons-Plants, Montreuil-sur-Paris

**OFFRE SÉRIEUSE ET SINCÈRE
PROFITEZ-EN SI VOUS SOUFFREZ DE
NEURASTHÉNIE**

Névrose, Epuisement nerveux, Débilité, Dépression, Impuissance, Variocéle, Pertes séminales, Neurasthénie sexuelle, Affections des reins, Vessie ou Prostate, Rhumatisme, Goutte sciatique, si vous êtes faible et sans force, si votre organisme est épuisé, demandez mon livre l'**ELECTRICITÉ** guérisseur naturel. Vous y trouverez les causes de vos souffrances et le moyen d'obtenir une guérison certaine et garantie. J'ai étudié ces questions pendant 20 ans et j'offre gratuitement le fruit de mon labeur à ceux qui souffrent. Donnez-moi seulement votre adresse sur une carte postale et immédiatement je vous ferai parvenir mon livre avec illustrations et dessins.

DOCTEUR S.-H. GRARD INSTITUT MODERNE
BRUXELLES-FOREST
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90

Le Relieur Police-Magazine

GARDEZ AVEC SOIN VOS NUMÉROS
EN UTILISANT NOTRE RELIEUR
Établi pour contenir 52 numéros et dans lequel les journaux sont fixés sans être ni collés ni perforés. Les fas-

cules ainsi retenues sont complètement à plat.

Ils peuvent être ENLEVÉS ET REMIS A VOLONTÉ

En vente à nos bureaux. 9 fr.

Envoyé franco : France... 11 fr.

Etranger... 14 fr.

Adresser commandes et mandats à l'Administration de

"POLICE-MAGAZINE", 30, Rue Saint-

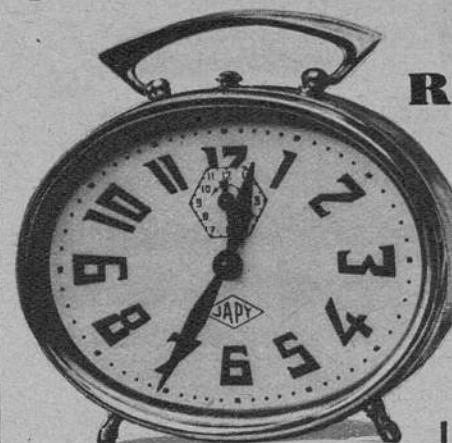
Lazare, PARIS (IX^e). — AUCUN ENVOI

CONTRE REMBOURSEMENT

GRATUITEMENT

nous offrons
une

PRIME SENSATIONNELLE



RÉVEIL marque "JAPY"

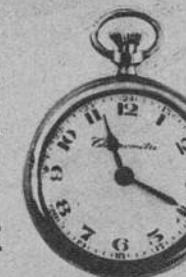
vendu partout 39 fr.
au prix imposé de

Ce réveil, de fabrication française, se recommande tout particulièrement par sa qualité, son élégance, sa précision. Il est ovale, genre moderne, cabinet nickelé (12,5×10%), avec arrêt de sonnerie, mouvement 30 heures, pignon lanterne. **A TOUT ACHETEUR**, avec ce Réveil nous adressons comme **PRIME GRATUITE** une très belle montre de gousset remontoir

CHRONOMÈTRE POUR HOMME

nickelée, 5 % de diamètre, gravure moderne, garantie un an.

LE RÉVEIL et CHRONOMÈTRE pris dans nos magasins. 39 fr. Envoi franco France, port et emballage compris. 44 fr.



Moyennant un léger supplément, nous adressons le **RÉVEIL JAPY** ci-dessus avec prime :

1^o **UNE MONTRE-BRACELET pour HOMME** ou 2^o **UNE MONTRE-BRACELET pour DAME**
bracelet cuir, monture 1^o choix, nickel, cadran lumineux, métal chromé, remontoir, 3/4 platine, garantie un an :
Les deux pièces : Réveil et Montre-bracelet homme prises 51 fr. Les deux pièces : Réveil et Montre-bracelet pour dame, 51 fr.
dans nos magasins..... 56 fr. prises dans nos magasins..... 56 fr.
Envoyé franco France, port et emballage compris..... Envoyé franco France, port et emballage compris.....



Modèles à 1/2 grandeur réelle.

Nota. — Les montres-primes ne peuvent être vendues séparées du **RÉVEIL JAPY**. Les commandes seront exécutées immédiatement dans l'ordre d'arrivée. Malgré l'importance de notre stock, en raison de l'affluence des commandes, un délai de 15 jours sera parfois nécessaire pour exécuter la livraison.

Adresser les lettres de commandes (dans lesquelles ne doit figurer aucune autre correspondance) en spécifiant bien la prime choisie, au Service des Cadeaux-Primes, 30, rue Saint-Lazare, Paris (IX^e). — Aucun envoi contre remboursement.

EN RÉCLAME

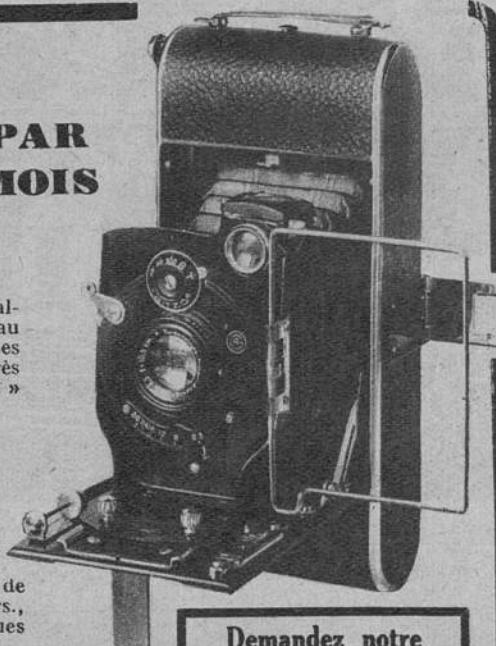
Frs : 288

payable

Frs :

24.

**PAR
MOIS**



N^o 11. — Appareil « RÉVE IDÉAL » pour pellicules 6×9 entièrement métallique, beau gainage, bordé métal poli, soufflet peau, viseur iconomètre, mise au point avec l'arrêt automatique à l'infini et échelle graduée, obturateur trois vitesses et deux poses, propulseur métallique, objectif anastigmat Magir Hermagis très lumineux F. 6,3. **EXPÉDITION FRANCO**, Frs : 288., payable Frs : 24. par mois.

N^o 12. — Même appareil que ci-dessus, mais format 6½×11. Frs : 294. payable Frs : 24.50 par mois.

N^o 4. — Appareil photo pour plaques 9×12. Frs : 294., payable Frs : 24.50 par mois.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION P. O. 14

Je prie la Maison Girard et Boitte, S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer franco un appareil photographique n° de frs., payable fr. par mois, que je paierai en 12 mois au compte de chèques postaux Paris 979.

Fait à le 193.

Signature :

Nom et prénom

Date et lieu de naissance

Profession

Domicile

Département

Gare

Demandez notre catalogue général n° 66

Girard&Boitte

112, Rue Réaumur

PARIS - 2^e

Pour Maigrir

PILULES GALTON

le meilleur amaigrissant
Réduction rapide des Hanches, du Ventre, du Double-Menton, etc. Absolument sans danger
Le flacon avec notice, contre remb.: 20 fr. 85. — J. RATIE, ph., 45, r. de l'Echiquier PARIS, 10^e



ARTICLES D'HYGIÈNE

12 Préservatifs assortis et contrôlés avec catalogue illustré complet, envoyés discrètement en boîte cartonnée sans aucune marque extérieure contre 15 fr. ou contre remboursement

Maison BELLARD-THILLIEZ (caoutchouc rayon P. M.)
22, Faubourg Montmartre, PARIS (9^e) (Gr. boul.)



Le chauffeur de taxi Pierre Sigward, de Metz, fut blessé par un client. On recherche le bandit. Pierre Sigward en réchappera. (G.)



La sûreté messine se distingue. Elle a arrêté les trois cambrioleurs qui mirent en coupe réglée les environs de Metz. De gauche à droite : Emile Ymoff, Charles Barth. Emile Bartholus. Les malfaiteurs étaient armés. (G.)



Philibert Besson, député de Haute-Loire, compromis dans diverses affaires, va-t-il perdre son mandat avec ses procès ? (H. M.)



Aux Assises de la Seine. De g. à dr. : Le Moullac et Pignol, cinq ans de prison ; Mexis, un an de prison ; Léguillon, chef de bande, dix ans de réclusion, vingt ans d'interdiction de séjour ; les frères Marost, cinq ans de prison, pour cambriolage. La femme Léguillon a été acquittée. (Rol.)



Gaston Challier a comparu devant les Assises de la Seine pour avoir assassiné son patron, M. Montaigne. Il a été condamné à cinq ans de réclusion. Voici, pendant les débats, Mme Montaigne, partie civile. (Rol.)



A Salem, Massachusetts, Mrs. Jessie Costello, accusée d'avoir empoisonné son mari, William Costello, capitaine des pompiers, va comparaître devant la Cour. Une foule énorme se pressait sur les degrés du palais de justice pour apercevoir l'empoisonneuse. (I. N. P.)



André Lucas, a-t-il oui ou non attaqué sa concierge pour lui dérober l'argent du terme ? Trois ans de prison, dix ans d'interdiction de séjour. (H. M.)



A San Francisco, un vétéran de la guerre, pris de folie soudaine, a tué à coups de revolver le Dr J. Wheale, spécialiste des nerfs, puis s'est tué lui-même. Voici la police transportant le cadavre du malheureux docteur à son domicile. (I. N. P.)